

SUITE DE LA UNE

NORDIQUES

Les Nordiques sont vendus

étaient terriblement importants pour la collectivité québécoise et que je voulais protéger notre institution en cas de vente. M. McGinnis m'avait compris et avait accepté de signer cette lettre. Aujourd'hui, j'ai donc 29 jours pour trouver une institution québécoise qui va vouloir acheter les Nordiques et assurer que le contrôle et la direction des Nordiques vont rester entre les mains des Québécois», de dire Me Aubut.

\$20 millions

Les chiffres les plus fantaisistes étaient avancés, hier, concernant la valeur des Nordiques. Selon des sources bien informées, *La Presse* a appris que la transaction serait de l'ordre de \$17 ou \$18 millions. Il faut ajouter à cela une couple de millions pour le fonds de roulement, pour un total d'environ \$20 millions.

Des institutions comme Lavelin, Provigo, La Laurentienne, Desjardins ou Québecor représentent le type de partenaires que recherche Me Aubut.

Mais pourquoi Me Aubut a-t-il décidé d'alerter la population et de passer à l'action?

«Parce que l'offre des Canadiens-anglais ne compte aucune garantie protégeant les Québécois. Le bail du Colisée expire dans deux ans et demi et la commandite d'O'Keefe est valable partout au pays.

«Parce que la demande pour les concessions est très forte présentement. Une concession dans le marché restreint de Québec vaut plusieurs millions de dollars mais elle vaut beaucoup plus dans un marché plus important comme Hamilton ou Milwaukee, deux villes qui veulent absolument des concessions dans la Ligue Nationale. Un transfert équivaut à un profit important et rapide.

«Enfin, l'offre, telle qu'on a été obligé de me la soumettre, ne comporte aucune obligation pour le nouveau propriétaire de rester ici.

«Or, les Nordiques représentent trop pour notre communauté pour qu'on prenne le risque de laisser filer l'équipe entre nos doigts. C'est une chance unique pour les Québécois, via une ou plusieurs de leurs institutions, de devenir propriétaires d'une de

leurs deux équipes de hockey», de dire Me Aubut.

Le président de la brasserie O'Keefe du Québec, M. Ed Prevost, qui avait dit de la rumeur de la vente des Nordiques qu'elle était «sans queue ni tête», vendredi dernier, a déclaré hier que les nouveaux propriétaires n'avaient pas l'intention de démanteler la franchise.

De son côté, le premier ministre Robert Bourassa a déclaré hier soir à Winnipeg que le gouvernement québécois allait tout faire pour favoriser des acheteurs québécois pour les Nordiques.

«Nous allons être très vigilants et actifs pour favoriser des acheteurs québécois qui garderont les Nordiques à Québec, c'est notre objectif», a dit M. Bourassa avant d'ajouter: «Nous suivons le dossier de très près. J'ai été en étroite communication aujourd'hui avec mes collaborateurs sur ce sujet».

9 h, dimanche matin

La décision de vendre l'équipe ne date pas d'hier. Les nouveaux propriétaires de Carling-O'Keefe (le groupe australien Elders) voulaient concentrer leurs activités sur la vente directe de la bière. Commanditer, oui, mais administrer des concessions, non.

Mais la façon brutale avec laquelle la vente de l'équipe a été faite, et le mot des nouveaux propriétaires à l'effet qu'on pourrait admettre quelques partenaires canadiens-français dans la nouvelle administration, ont profondément choqué les Québécois. Hier, avant même que Me Aubut ait terminé sa conférence de presse, on commençait à boycotter les produits d'O'Keefe à Québec.

En exerçant son option, Me Aubut s'est pratiquement condamné à remettre sa démission s'il ne réussit pas à acheter l'équipe avec un partenaire. Il l'a reconnu, hier.

«J'agis ainsi parce que je crois en notre communauté», a-t-il précisé. «Combien de millions aurait valu cette lettre si j'avais décidé de ne pas parler et de la remettre à ceux qui tentent d'acheter l'équipe? Alors qu'au contraire, grâce à cette précaution que j'avais prise il y a quelques années, des Québécois ont une chance unique de posséder, contrôler et administrer leur équipe de hockey».

Me Aubut cache mal sa colère devant la façon d'O'Keefe d'agir dans ce dossier. La copie de l'offre qu'on lui a remise dimanche matin, à son domicile, ne contient aucune indication sur l'identité de ce nouveau propriétaire. De plus, même s'il a refusé d'émettre quelque commentaire que ce soit, il est évident que Me Aubut n'en revient pas de la façon dont on a traité les intérêts québécois dans cette affaire.

L'objectif de Me Aubut est de trouver un investisseur majeur pour assurer la prise de possession de l'équipe: «Après, si tout va bien, il sera toujours temps de



Ce fut une journée très mouvementée sur le marché canadien des changes. Ici la salle des transactions sur devises de la Banque de Montréal, rue Saint-Jacques, quelques minutes avant de passer le relais à la Côte ouest.

PHOTO RENÉ PICARD, La Presse

remettre jusqu'à 49 p. cent des parts au grand public comme le permet une nouvelle réglementation de la Ligue Nationale».

Si on veut comprendre le danger que court Québec de perdre son équipe, qu'on sache que les Whalers de Hartford viennent tout juste d'être vendus pour \$31 millions US, soit presque le double de la valeur des Nordiques. Autrement dit, un acheteur peut acheter l'équipe et la revendre d'ici un an à des financiers de Milwaukee pour plus de \$30 millions.

«Si on voulait faire une passe vite, avec la lettre que j'ai, ce serait facile. Mais ce que je veux, c'est assurer la présence et l'expansion des Nordiques à Québec pour les Québécois, par des Québécois».

DOLLAR

Les sondages font chuter le dollar à 81,58 cents US

billets à son effigie étaient encore en forte demande, aurait été particulièrement active à revendre des yens japonais dans un vain effort pour stabiliser le dollar aux environs de 82 cents US, observe M. Brunet.

Les analystes s'attendent à ce que le dollar demeure sous pression d'ici aux élections mais doutent qu'il aille en deçà de 81 cents d'ici là. Une correction à la hausse après la chute abrupte d'hier est en outre anticipée pour aujourd'hui.

LABERGE

Les heures d'affaires: Louis Laberge est prêt à monter aux barricades

avec les syndicats quant aux modalités d'une ouverture dominicale.

Les emplois de week-end sont déjà occupés à 80 p. cent par des surnuméraires. On pense à assurer un dimanche sur deux de congé aux employés permanents ainsi qu'à leur fournir la garantie qu'ils n'auront pas à travailler plus de cinq jours consécutifs.

«On serait fou d'accepter un dimanche sur deux, à l'heure actuelle on les a tous», a lancé M. Laberge.

Selon lui, même s'il semble homogène, le groupe des supporters de l'ouverture le dimanche n'est pas solide.

Provigo peut être en faveur, mais «Pierre Lortie (son président) ne parle que pour les 41 marchés corporatifs. Chez les autres (des propriétaires privés), on trouve des adversaires du dimanche intraitables», a soutenu M. Laberge. Même le puissant groupe des 2500 détaillants en alimentation du Québec (l'ADAQ) n'est pas en faveur de l'ouverture des magasins le dimanche.

«J'ai parlé à André Martel (le président de l'ADAQ), ils sont prêts à ouvrir mais ce n'est pas ce qu'ils préfèrent. Ils pensaient qu'ils n'avaient plus le choix après le torgage de bras du gouvernement», a soutenu M. Laberge. M. Martel n'a pas retourné l'appel de *La Presse*, hier.

Au bureau de M. MacDonald, on évalue maintenant à 50 p. cent les chances qu'un projet de loi puisse être déposé avant le 15 novembre, date ultime pour pouvoir l'adopter avant l'ajournement des Fêtes. Une commission parlementaire «n'est pas exclue, pour gagner du temps», concède-t-on.

Joint hier, le président des TUAC de Montréal représentant 15000 employés de l'alimentation, M. François Lauzon, a soutenu qu'une réunion de tous les opposants à l'ouverture des maga-

sins le dimanche se tiendrait demain soir, dans la métropole.

Cette assemblée, qui réunira des syndicats de l'alimentation, l'Association des bijoutiers, celle des détaillants de fourrure, les ACEFS et des groupements religieux, doit préparer une prise de position commune qui sera rendue publique dans les prochains jours.

CÉGEPS

Dix cégeps ont déjà voté la grève

avant de troquer leurs crayons contre des pancartes.

Un cas concret

À Saint-Laurent, 1 052 des 3400 étudiants ont voté. 690 (66 p. cent) ont voté pour la grève, 362 contre. Le directeur du collège a suspendu les cours pour la durée du débrayage. Les cours aux adultes et les activités de formation aux entreprises auront cependant lieu selon l'horaire habituel.

Durant l'assemblée, Sophie Vanier, une étudiante de 20 ans, est venue expliquer comment elle a souffert des insuffisances du régime d'aide financière. Mlle Vanier ne vit plus avec ses parents depuis trois ans. Néanmoins, le gouvernement calcule que ses parents, dont le revenu brut est de \$45 000, devraient verser \$8 000 à leur fille pour lui permettre de poursuivre ses études. Tenant cette contribution parentale pour acquise, Québec n'accepte pas de prêter à Sophie plus de \$1 000.

Or, les Vanier ne donnent que \$1 000 par an à leur fille, plutôt que les \$8 000 calculés par les fonctionnaires. «Je dois travailler 30 heures par semaine pour payer mon loyer et ma nourriture», a expliqué Sophie. «Cela m'a forcé à abandonner des cours et à finir mon cégep une session plus tard

que prévu. De plus, je ne pourrai pas entrer à l'université en janvier parce que je n'ai pas assez d'argent».

Seulement deux assemblées générales ont voté contre la grève. Au cégep Édouard-Montpetit de Longueuil, plus de 2 200 étudiants s'étaient entassés dans le gymnase. La grève a été battue de justesse: 1 136 votes contre, 1 100 pour.

Au cégep de Lévis-Lauzon, les étudiants ont été plus catégoriques: 1 179 se sont prononcés contre la grève, tandis que 200 s'y montraient favorables.

Rébellion à Maisonneuve

Les étudiants du cégep de Maisonneuve ne se réunissent que ce midi pour se prononcer sur le déclenchement d'une grève illimitée mais déjà, hier, une atmosphère de rébellion y régnait.

La direction s'est attirée les foudres des élèves en annonçant que les trois journées de cours perdues à cause de la grève de la semaine dernière seraient reprises demain, jeudi et vendredi de cette semaine, trois journées qui étaient prévues pour la récupération. Vers 15 h, une centaine d'étudiants ont envahi les bureaux de la direction pour protester contre cette décision.

«Les journées de récupération sont très importantes pour nous, c'est l'occasion de rencontrer nos professeurs car nous ne pouvons pas le faire habituellement», a expliqué Jocelyn Savoie, membre de l'exécutif de l'association étudiante.

Les étudiants estiment que les trois journées de cours perdues pourraient être récupérées par un enseignement intensif d'ici à la fin de la session. Le directeur général du cégep, M. Pierre Leduc, affirme que les journées de cours doivent être reprises. Les élèves comptaient passer la nuit dans les bureaux de la direction.

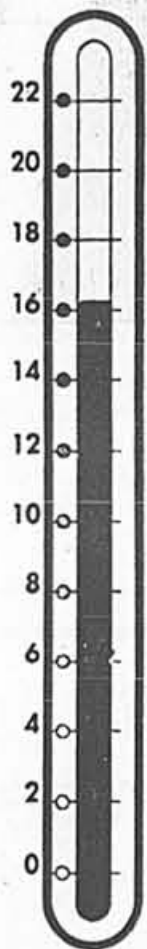


Une centaine d'élèves du cégep de Maisonneuve ont envahi hier après-midi le bureau du directeur général du collège, M. Pierre Leduc (devant la porte), pour protester contre sa décision de leur faire reprendre les trois journées de cours perdues la semaine dernière.

PHOTO RENÉ PICARD, La Presse



Objectif: \$22 millions



\$16,139,000

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-6	0	Neige
Outaouais	0	5	Neige
Laurentides	-3	2	Neige
Cantons de l'Est	1	6	Pluvieux
Mauricie	0	3	Neige, pluie
Québec	-3	2	Pluie
Lac-Saint-Jean	-3	0	Neige
Rimouski	-2	2	Pluie
Gaspésie	-2	2	Pluie
Baie-Comeau	-4	0	Neige
Sept-Îles	-6	-2	Couvert

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	10	13	
Edmonton	-5	5	
Regina	-7	9	
Winnipeg	-2	1	
Toronto	-2	4	
Fredericton	-5	3	
Halifax	0	7	
Charlottetown	-1	3	
Saint-Jean	-3	9	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-1	10	N.-Orléans	18	24
Buffalo	-3	4	Pittsburgh	-4	7
Chicago	-3	7	S. Francisco	10	22
Miami	21	29	Washington	1	12
New York	2	9	Dallas	9	15

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	1	8	Madrid	10	22
Athènes	8	18	Moscou	-5	1
Acapulco	26	34	Mexico	12	26
Berlin	3	7	Oslo	-5	1
Bruxelles	0	10	Paris	1	10
Buenos Aires	10	15	Rome	8	22
Copenhague	4	5	Séoul	2	15
Genève	9	14	Stockholm	0	7
Hong Kong	15	17	Tokyo	9	12
La Caire	17	26	Trinidad	26	32
Lisbonne	17	20	Vienne	-1	8
Londres	3	11			

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 126

à quatre chiffres 2726



44-2-01

Mardi 1er novembre 1988

Des autobus fabriqués au Québec vendus moins cher à Winnipeg...

FLORIAN BERNARD

■ Les autobus de la série «Classic», fabriqués à l'usine Motor Coach Industries, de Saint-Eustache — anciennement GM — sont vendus moins cher à Winnipeg qu'aux commissions de transport du Québec. La différence de coût varie de \$8 000 à \$16 000 par véhicule, selon une étude effectuée récemment par l'Association du transport urbain du Québec.

Il y a quelques mois, la ville de Winnipeg a accordé un contrat pour 38 autobus à l'usine MCI de Saint-Eustache. Ces autobus seront vendus \$158 000 chacun à Winnipeg, comparativement à \$185 000 au Québec, soit une différence de \$27 000 par véhicule.

L'Association du transport urbain du Québec a toutefois ramené cette différence de coût à \$16 000 par véhicule, compte tenu de certaines options qui sont ajoutées aux autobus vendus au Québec. Le président de l'association, M. André Forgues, qui est également président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, a souligné qu'en raison de la loi protectionniste adoptée par l'ancien gouvernement péquiste, il y a quelques années, les contribuables du Québec doivent payer plus cher que ceux des autres provinces pour des véhicules identiques.

Cette loi — toujours en vigueur — stipule que les autobus vendus aux commissions de transport du Québec doivent être fabriqués au Québec. « Cette loi a éliminé le jeu de la concurrence et a contribué à créer un véritable cartel, préjudiciable aux entreprises de transport en commun du Québec », a déclaré M. Jacques Santerre, directeur des relations publiques de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

Il existe trois grands fabricants d'autobus de type urbain au Canada, soit la Ontario Bus Industries, de Mississauga, la New Flyer, de Winnipeg, et la Motor Coach Industries (anciennement GM), de Saint-Eustache, au Québec. Dans les autres provinces, les sociétés de transport procèdent par soumissions publiques lorsqu'elles veulent acheter des autobus neufs. Au Québec, à cause de la loi protectionniste, ce jeu des soumissions publiques est forcé-

ment aboli, ce qui ne plaît guère à tout le monde.

« À la Société de transport de la CUM, toutes comparaisons analysées, nous avons la nette impression que nos autobus neufs nous coûtent plus cher que dans les autres provinces. Une évaluation sommaire nous indique que nous payons au moins \$7 000 de trop pour chaque véhicule neuf. C'est une situation qui nous coûte relativement cher, prochainement, alors que nous devons acheter 59 nouveaux autobus urbains en 1989, et 79 autres en 1990 », a déclaré M. Hubert Sacy, directeur des relations publiques de la STCUM.

Quant à M. Guy Molini, de la Société de transport de la Rivière-Sud — STRSM — il a eu ce commentaire laconique: « Ça fait des années qu'on se moque de nous. Non seulement, on paye trop cher, mais en outre la qualité des autobus n'a cessé de se détériorer. Il est temps que l'on rétablisse un marché de libre concurrence dans ce domaine ».

Le président de Transport 2000, M. Guy Chartrand, a parlé, pour sa part, d'un véritable scandale. « Il y a déjà longtemps que nous sommes au courant du monopole scandaleux accordé par l'ancien gouvernement à la compagnie GM, devenue MCI, et que nous constatons les méfaits de la situation. Ce sont les contribuables qui sont victimes d'un système mis en place pour protéger, dit-on, quelques emplois. Pour nous, il n'y a qu'une solution. Le gouvernement doit abolir sa loi protectionniste et permettre aux neuf grandes sociétés de transport du Québec de faire appel au système des soumissions publiques ».

À la compagnie Motor Coach Industries de Saint-Eustache, on a refusé d'émettre tout commentaire. La secrétaire du directeur d'usine, M. John DiLallo, a déclaré: « Tous les dirigeants de l'usine ont reçu instruction de ne donner aucun renseignement aux journalistes concernant le prix des autobus vendus à Winnipeg ».

Entretiens, *La Presse* a obtenu la confirmation que l'Association de transport urbain du Québec a adressé une lettre au ministre des transports, M. Marc-Yvan Côté, réclamant l'abolition de la loi touchant le contenu québécois des autobus achetés par les sociétés québécoises de transport.

M. le curé réclame sa dime, évoque des poursuites, et ça ne plaît pas à tout le monde

ANDRÉ NOËL

■ Une paroisse de Montréal vient d'envoyer une lettre à 75 propriétaires, évoquant la possibilité de poursuites judiciaires s'ils ne payent pas une dime pour la construction d'une église datant de 1952.

Le conseil d'administration de la fabrique de la paroisse Sainte-Gemma, dans l'est de Montréal, a d'abord envoyé une facture, le 1er juillet, à 370 propriétaires qu'elle considérait comme catholiques. Les propriétaires qui n'avaient pas acquitté cette facture ont reçu une seconde lettre le 15 octobre, augmentant leur compte de 10 p. cent, dans certains cas à \$135.

« Il est important de rappeler que cette taxe d'église est une taxe qui grève votre propriété au même titre que les taxes scolaires ou municipales », écrit le curé de la paroisse, M. Jacques Guilbault. « La majorité des propriétaires s'acquittent régulièrement de cette facture. Cependant la loi autorise à mettre en collection les factures qui accusent un arriéré important. »

« Il existe une jurisprudence concernant des poursuites judiciaires qui ont donné raison aux fabriques qui ont entamé des poursuites. Nous ne voudrions pas être obligés de recourir à aucune mesure légale, c'est pourquoi nous vous invitons à prendre arrangement avec la fabrique si votre compte est en souffrance sérieuse. »

Joint au téléphone hier, M. Guilbault a dit que sa lettre constituait un simple rappel. Il a dit que le ton n'était pas menaçant.

Un propriétaire récalcitrant, M. Charles Halary, a affirmé que les lettres étaient au contraire très intimidantes. « Je suis convaincu que des gens vont se sentir obligés de payer parce qu'ils vont avoir peur, parce qu'on les menace de poursuites judiciaires et de surtaxe », a dit M. Halary, un professeur qui a acheté une maison en octobre 1987 sur la rue Holt, près de D'Iberville.

M. Halary, dont la maison est évaluée à \$40 000, a reçu un premier compte de \$122,70. La deuxième facture s'élève à \$134,97. Mais ce qui le choque le plus, c'est que les lettres soient écrites dans un style impératif. « Je n'en reviens pas que l'Eglise puisse envoyer de telles lettres, a-t-il dit. C'est le moyen-âge! Comment l'Eglise peut-elle laisser croire que les contributions ne sont pas volontaires? »

« J'ai téléphoné à l'archevêché pour comprendre. Un chanoine m'a dit que mon nom avait été retenu à cause de sa consonance catholique. Il m'a dit que l'Eglise devait bien trouver des moyens pour survivre. Mais je ne suis pas catholique! »

Le chanoine Jules Delorme, de l'archevêché, a indiqué hier que cinq paroisses font encore payer des cotisations aux propriétaires catholiques dans le diocèse de Montréal: Sainte-Gemma, Sainte-Germaine Cousin (Pointe-aux-Trembles), Saint-Louis-de-Gonzague (Plateau Mont-Royal), Sainte-Lucie (quartier Saint-Michel) et Saint-Maurice (Laval).

Les propriétaires sont obligés de payer des cotisations en vertu de la Loi sur les fabriques. Révisée en 1966, la loi stipule que les fabriques ont le droit de lever des cotisations jusqu'au paiement final de la construction de leur église.

« Un citoyen qui est baptisé est considéré comme catholique tant qu'il n'a pas abjuré sa foi, a expliqué M. Delorme. Les propriétaires non catholiques qui veulent être exemptés des cotisations ont simplement une lettre à écrire. »

M. Halary a rétorqué: « Je n'ai pas à prouver que je ne suis pas catholique. C'est à l'Eglise de prouver que je le suis. Après tout, c'est elle qui m'envoie une facture. »

M. Guilbault, le curé de la paroisse Sainte-Gemma, a confié qu'il n'entendait jamais de poursuites, malgré ses lettres.

GILLES ST-JEAN

■ La Société de transport de la CUM ne peut rien faire de plus pour prévenir les suicides dans le métro de Montréal, estime un psychologue engagé à titre de consultant, le docteur Jean-Louis Campagna, qui a présenté hier un rapport en ce sens à la direction de la STCUM.

Cette conclusion du docteur Campagna vient en contradiction avec les recommandations émanant d'un comité de travail présidé par le coronar-investigateur, M. Michel Larose, dont *La Presse* a fait état hier. Le comité estime qu'on peut aider à prévenir les suicides dans le métro (290 depuis 22 ans) notamment en formant davantage le personnel de la STCUM, en égayant davantage les stations et en pu-

bliant les taux d'échecs (60 p. cent) des tentatives de suicide dans le métro.

Mais, selon le psychologue que *La Presse* a rencontré hier après-midi, ce n'est pas quand une personne va faire le geste suicidaire qu'il est temps d'intervenir. Il faut plutôt identifier cette personne et l'aider avant.

Le suicide dans le métro n'est qu'une facette d'un problème beaucoup plus global: le métro n'est qu'un moyen parmi d'autres de se donner la mort, croit le docteur Campagna. « Les candidats au suicide, y compris ceux qui ont attenté à leurs jours dans le métro, présentent tous un profil de pensée analogue, dont la seule résolution possible leur semble être la mort. Et la méthode pour y parvenir est le plus souvent ce qui est accessible immédiatement », écrit le psychologue.

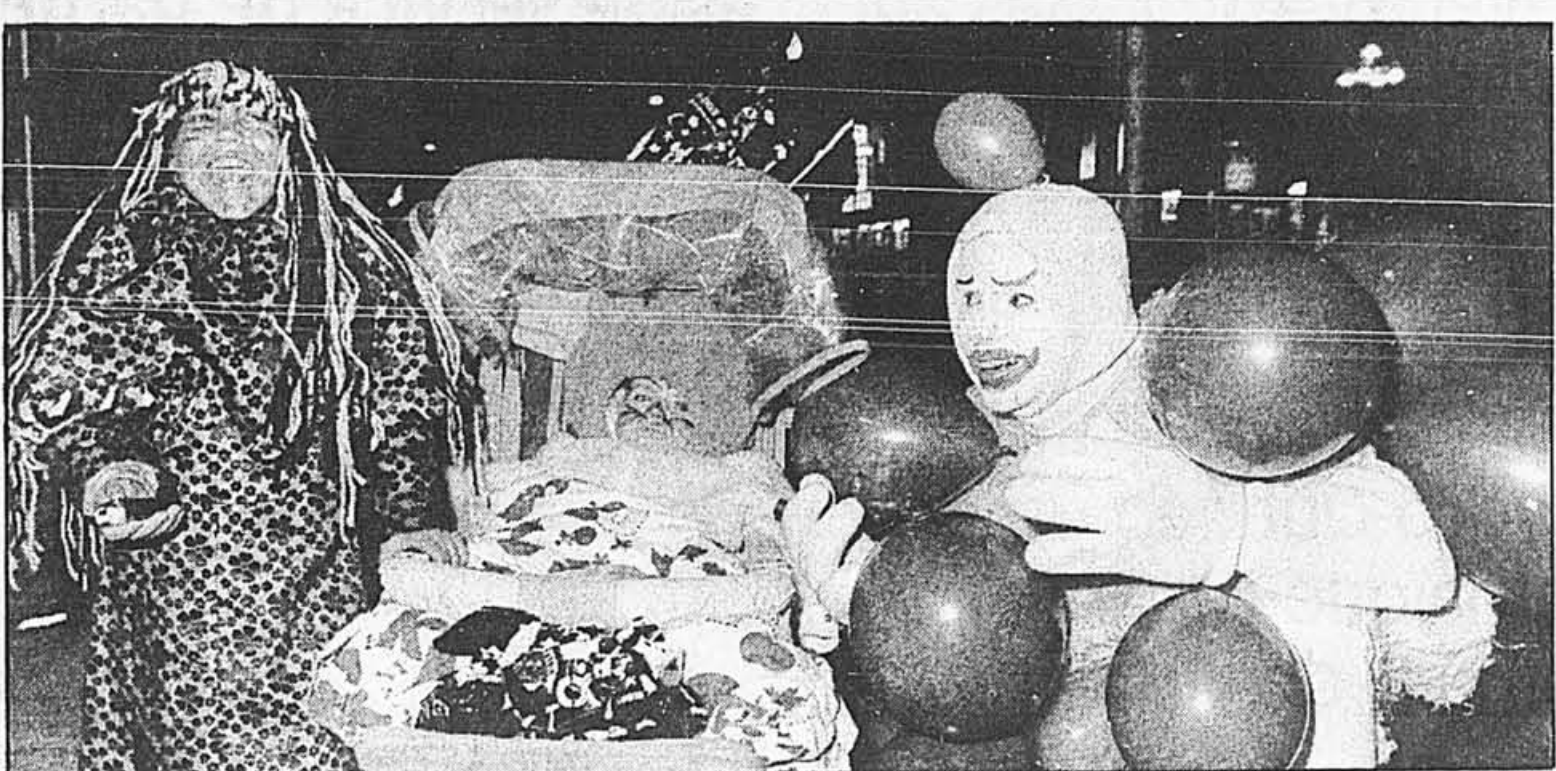
loi d'intégration des corps de police, en 1972, touchant l'uniformisation des fonds de pension. Cet article, selon Me Lavoie, obligeait les parties à créer une caisse de retraite uniforme pour tous les policiers, qu'ils soient de la banlieue ou de Montréal.

Or, selon les allégués de la poursuite qui sera déposée dans quelques jours, l'uniformisation de la caisse n'a pas tenu compte des années antérieures à 1972, de sorte que certains retraités, issus de la banlieue au moment de l'intégration, seraient lésés de sommes pouvant atteindre \$10 000 par année, depuis 16 ans.

« La loi d'intégration est très claire en ce qui touche l'uniformisation des caisses de retraite. Elle devait, selon le législateur, permettre à tous les policiers, qu'ils soient de Montréal ou de la banlieue, de toucher les mêmes montants à leur retraite, en fonction de leurs années de service. La caisse a été uniformisée à partir de 1972 seulement, mais rien n'a été fait pour les années antérieures », a déclaré Me Lavoie.

Selon l'avocat, la procédure judiciaire qui sera entamée contre les 28 villes de la CUM, la Fraternité des policiers et la CUM elle-même, pourrait représenter des montants de plus de \$15 millions. Une évaluation complète des sommes en cause reste à faire. La cause intéresse à la fois les policiers retraités, lésés depuis des années, et les policiers actifs puisqu'ils seront lésés à partir du moment où ils seront à leur retraite.

« Nous aurions pu entreprendre une action beaucoup plus vigoureuse, a déclaré Me Lavoie, en réclamant par exemple un bref en nullité ou en cassation contre le règlement actuel de la caisse de retraite, parce que contraire à la loi, ce qui aurait impliqué une action d'environ \$1 milliard. Nous allons procéder par une requête en Cour supérieure, exigeant l'uniformisation complète et intégrale des pensions avant et après 1972, selon l'esprit de l'article 35 du règlement d'intégration des corps de police de l'île de Montréal. »



Pierrette Cloutier s'est déguisée pour faire plaisir à sa fillette de deux ans et demi, Mélanie.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Les sorcières, les vampires et les lapins aiment bien les friandises, ça oui!

DANIELLE BONNEAU

■ Mélanie Cloutier, qui a deux ans et demi, ne savait peut-être

pas pourquoi elle avait le visage tout barbouillé, hier soir. Mais elle a vite compris que sa maman ramassait des friandises de porte en porte pour elle.

« Les bonbons sont là », a-t-

elle dit en quêtant une autre sucrerie.

Hier soir, sur la rue Ontario, la cueillette a été bonne. Presque tous armés d'une petite lampe de poche et d'un sac orange et noir, aux couleurs de l'Halloween, les petits ont dévalisé les maisons et les commerces du quartier.

Mme Kim Ny Tek, propriétaire d'un dépanneur, avait réservé les services de ses trois jeunes enfants pour la soirée et n'a pas cessé de distribuer des friandises. À 19 h, elle avait déjà donné quelques centaines de petits sacs emplies de bonbons et avait offert les 100 sacs de chips qu'elle avait mis de côté. Mais elle n'était pas encore à sec: elle avait des provisions de gomme balonne pour une armée.

GINETTE LAVALLIÈRE, qui fêtait l'Halloween pour la première fois avec ses enfants, Vanessa, 5 ans, et Nicolas, 3 1/2 ans, a été favorablement impressionnée.

« Les gens sont très généreux, a-t-elle dit. On n'a fait que deux côtés de rue et nos sacs sont presque pleins. »

Elle a ajouté qu'elle a bien aimé toute la préparation que sa fillette a eue à la maternelle.

« Elle savait qu'il fallait regarder avant de traverser la rue, n'aller que dans les maisons décorées et éclairées, et porter une bande lumineuse, a-t-elle dit en souriant. »

Le seul côté négatif: parfois, trop de parents et d'enfants se pressaient devant les mêmes portes et il y avait des embouteillages monstres. Des enfants un peu plus vieux, par ailleurs, qui étaient pressés d'avoir des bonbons, ne faisaient pas attention aux petits et les bousculaient sans ménagement.

Sa jeune voisine de 8 ans, Isabelle, qui l'accompagnait, ne semblait pas trop s'en faire. Pour elle, l'Halloween était tel qu'elle l'avait prévu... et plus. Elle a eu plus de friandises cette année que l'an passé.

Dans le quartier, presque tout le monde a fait une visite au poste de police 35 ou au local de l'Association sportive et communautaire Centre-Sud, sur la rue Visitation. Petits et grands savaient qu'ils pouvaient s'y procurer un sac de l'Halloween bien garni et des mini lampes de poches. Des agents de Police Jeunesse du secteur et des membres de l'Opération Tandem, d'Unicef, de l'Association sportive et communautaire Centre-Sud et du Club Optimiste Saint-Jacques étaient sur place pour accueillir les sorcières, les vampires et les lapins.

« Seulement ici, au centre communautaire, on a distribué plus de 500 lampes de poche et environ 300 sacs emplies de bonbons, a expliqué Martine Brisson, d'Opération Tandem. Des policiers qui patrouillaient ont aussi donné des lampes de poche et des bonbons à des jeunes qui étaient trop loin pour se rendre au poste de police ou ici. C'est la troisième année qu'on fait ça et cette fois-ci, c'est le summum. On a rejoint beaucoup de monde. »

Au moment d'aller sous presse, un seul incident regrettable avait été rapporté sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. À 17 h 50, un enfant de neuf ans a été heurté par une automobile à l'intersection des rues Jean-Brillon et Charbonneau, à ville LaSalle. Il a été transporté à l'Hôpital Montreal Children.



La collecte a été bonne, hier, sur la rue Ontario.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

La STCUM peut-elle faire davantage pour prévenir les suicides?

« Le suicide est un problème majeur de santé publique. La responsabilité sociale et professionnelle qui découle de ce phénomène relève des ministères et organismes responsables de prévention en santé mentale », dit le docteur Campagna. « C'est le phénomène du suicide qu'il faut contraindre à l'échelle de la société, pas une de ses manifestations. Si les voies d'accès du métro sont barrées, les candidats au suicide choisiront une autre méthode », affirme-t-il.

Le psychologue, qui travaille en prévention du suicide depuis une quinzaine d'années, indique par ailleurs que la recherche a démontré un lien direct, depuis quelques années, entre 40 à 47 p. cent des suicides et l'alcoolisme et la toxicomanie.

Beaucoup d'autres suicides surviennent à la suite de la mort d'un être cher, d'un

divorce, d'une faillite ou d'une grosse perte financière, par exemple.

Les pensées ordinaires qui arrivent à l'esprit (amour, plaisir, sens des responsabilités) sont bloquées. La personne suicidaire se retourne vers le passé, est déchirée entre le désir de vivre et celui de mourir.

Selon le docteur Campagna, une personne en crise suicidaire peut passer aux actes pour faire taire les voix qui s'agitent dans son esprit, pour mettre fin à ses souffrances. Le psychologue note toutefois que la personne suicidaire ne communique presque jamais cette idée de cessation.

Notons enfin qu'après la parution de l'article de *La Presse* hier, le personnel de la STCUM a exercé une surveillance plus attentive, particulièrement dans une station identifiée par le rapport du coronar comme un endroit où plusieurs personnes s'étaient donné la mort...

Trois écoles de la région de Montréal abritent des BPC dans leurs sous-sols

DANIELLE BONNEAU

■ Au moins trois écoles secondaires de la région de Montréal sont assises sur des charbons ardents: leurs sous-sols contiennent des transformateurs chargés de biphényles polychlorés (BPC). Il s'agit du Lindsay Place High School, à Pointe-Claire, et des écoles secondaires Chomedey et Rosemère, à Laval.

Ces troublantes révélations proviennent de l'Association provinciale des enseignants protestants du Québec (APEPQ), qui a entrepris une vaste enquête il y a deux semaines, en confiant à ses dix syndicats le mandat d'établir un relevé des établissements scolaires possédant des transformateurs électriques qui contiendraient des BPC, un produit chimique hautement toxique.

Les recherches se poursuivent et un porte-parole de cette association d'enseignants et membre de son comité exécutif, M. Mike Wiener, a confié à *La Presse* qu'il y avait tout lieu de croire que des dizaines d'écoles à travers le Québec seraient dans le même cas.

L'APEPQ a ainsi appris qu'un certain nombre d'écoles de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CEPGM) possèdent de tels transformateurs qui sont toujours en usage. Mais elle ignore combien exactement. Dans deux semaines le comité exécutif

de l'association prévoit rencontrer des représentants de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), pour inviter celle-ci à entreprendre la même démarche dans son milieu, et établir un relevé précis des établissements catholiques qui cachent des appareils contenant des BPC.

«On ne veut affoler personne, soutient M. Wiener. Mais on veut que les gens se sentent concernés. C'est difficile de savoir le nombre exact d'écoles qui sont touchées, tant qu'un inventaire n'a pas été réalisé. Quelqu'un se devait de prendre l'initiative de dresser une telle liste. C'est ce que nous avons fait. On voudrait que les gouvernements fédéral et provincial prennent les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité dans les écoles».

Selon M. Wiener, un grand nombre d'écoles construites au début des années 60 sont munies de transformateurs électriques. Ces appareils étaient alors la propriété d'Hydro-Québec, qui a ensuite encouragé les commissions scolaires à les acheter. Plusieurs transformateurs, comme ceux des écoles Chomedey et Rosemère, ont été utilisés jusqu'en 1985. Depuis, ils sont gardés sous clé, ne pouvant être transportés ailleurs. Ce qui, estime M. Wiener, ne constitue pas une très bonne solution.

Ce n'est que vendredi dernier que les pro-

fesseurs de l'école secondaire Lindsay Place, à Pointe-Claire, ont été informés que celle-ci abritait une chambre-forte où était remisé un vieux transformateur électrique contenant 141 gallons d'une huile isolante formée de BPC. Cette pièce est isolée et bien cadenassée.

Les étudiants ont commencé à avoir vent de l'affaire hier. Seul le directeur de l'école, M. Don Harris, et les employés d'entretien étaient au courant de ce que cachait le sous-sol.

«Je n'avais pas jugé bon d'avertir ni les professeurs, ni les parents, ni les élèves, parce que je me disais que cela ne changerait rien», a expliqué doucement M. Harris.

Maintenant que l'information est connue, seul le niveau d'anxiété est différent, estime-t-il. Il est plus élevé.

Le ministère de l'Environnement est au courant de la situation depuis le début, assure le directeur de l'école.

Selon M. Bill Stockwell, secrétaire général de la Commission scolaire Lakeshore, rien ne peut être fait tant que les gouvernements provincial et fédéral ne permettront pas que les huiles contaminées soient transportées à l'extérieur de l'école. Le syndicat des professeurs de la commission scolaire, entre-temps, a demandé qu'un test sur la qualité de l'air soit réalisé dans l'école affectée.



Juliette Powell

TELEPHOTO REUTER

Une Québécoise élue Miss Canada 1989

Presse Canadienne
TORONTO

■ Une Québécoise résidant à Saint-Laurent mais native des États-Unis, Juliette Powell, a été couronnée hier Miss Canada 1989.

La gagnante, une mulâtresse, a déclaré que sa victoire est la preuve que le multiculturalisme se développe au Canada.

La jeune fille de 18 ans, Miss Laurentides, a été choisie parmi 46 concurrentes lors du 42e concours annuel télédiffusé hier sur le réseau anglais CTV.

«Je suis heureuse d'être la première mulâtresse à remporter ce concours. Et c'est avec joie que je vais remplir mon rôle de modèle pour tous les Canadiens de race blanche ou

noire», a-t-elle déclaré après la cérémonie au cours d'un entretien téléphonique.

«Mon couronnement est la preuve que le multiculturalisme prospère au Canada», a-t-elle déclaré ajoutant cependant que le titre n'avait rien à voir avec la politique.

«Je ne perçois pas Miss Canada comme une personnalité politique. Je la vois comme une personne qui représente le Canada et ses citoyens».

Née à Manhattan, à New York, elle était encore enfant lorsque sa famille déménagea au Canada. Elle détient maintenant les deux citoyennetés.

Elle travaille à temps partiel comme mannequin et poursuit ses études en commerce au Collège Vanier, à Saint-Laurent.

Revendications des agences de service de garde

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La ministre responsable des garderies au Québec, Mme Monique Gagnon-Tremblay, va recevoir aujourd'hui à son bureau plusieurs centaines de débarbouillettes.

C'est le moyen de pression qu'ont trouvé les agences de service de garde en milieu familial pour faire débloquent les revendications de leurs membres.

Toutes ces débarbouillettes sont assemblées en paquet de cinq: les agences veulent par là illustrer leur principale demande qui vise à porter de quatre à cinq le nombre d'enfants qu'une gardienne en milieu familial est autorisée à surveiller.

Selon le dernier rapport annuel de l'Office des services de garde, le gouvernement du Québec subventionne actuellement 36 000 places en garderie, mais aussi 3 860 places de garde en milieu familial. Il s'agit de personnes qui

acceptent de garder des enfants à la maison et qui sont accréditées par des agences reconnues par le gouvernement.

Les parents qui placent leur enfants dans ces familles ont droit aux mêmes subventions que s'ils les plaçaient dans une garderie régulière.

La loi interdit à ces gardiennes en milieu familial de s'occuper de plus que quatre enfants à la fois. Quand il s'agit de femmes qui ont déjà leurs propres enfants, ces enfants doivent être comptabilisés dans le maximum de quatre.

«Le ratio actuel d'un adulte pour quatre enfants ridiculise les gardiennes responsables de familles de garde», affirme la directrice générale du Regroupement des agences de garde en milieu familial, Mme Jocelyne Tougas.

«Nous voulons que le ratio soit modifié pour nous permettre d'accueillir cinq enfants lorsque l'agence juge que la gardienne rencontre les exigences pour ce faire, a-t-elle expliqué. Cela permettrait aux gardiennes de gagner plus convenablement leur vie.»

Hydro-Québec ira en Jamaïque réparer les dégâts de Gilbert

Presse Canadienne
SAINT-HYACINTHE

■ Plusieurs équipes d'Hydro-Québec se rendront en Jamaïque pour aider à remettre en état le réseau électrique lourdement endommagé par l'ouragan Gilbert, a annoncé hier la société d'État.

Une quinzaine de techniciens quitteront le Québec le 16 novembre et seront affectés pendant cinq semaines à la reconstruction des infrastructures électriques de la région côtière d'Ochos Rios, au nord-ouest de Kingston. Ces techniciens reviendront vers Noël et seront remplacés par d'autres équipes d'Hydro-Québec qui partiront pour la Jamaïque en janvier 1989.

L'équipement lourd nécessaire, soit quatre camions à nacelle, une grue-terrière et trois véhicules de soutien, doit partir de Montréal aujourd'hui à destination de la Ja-

maïque à bord du cargo Sun Blizard.

Les sociétés Ontario Hydro, Manitoba Hydro et Newfoundland and Labrador Hydro participent également à cette opération de secours.

Selon un porte-parole d'Hydro-Québec, M. Richard Nault, la participation de la société d'État québécoise coûtera \$ 630 000. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) défraiera un montant de \$ 500 000 et le ministère québécois des Relations internationales envisage de son côté d'assumer la balance des coûts.

À la suite de l'ouragan, le 12 septembre dernier, l'ACDI a mis sur pied un programme d'aide de \$ 14,6 millions destiné à la Jamaïque. De cette somme, un montant d'environ \$ 3 millions doit être consacré à la reconstruction du réseau électrique.

Certains ne veulent voir que le taux d'intérêt.



Ça compte... mais ce n'est pas tout.

La souplesse... avec le Placement Royal®*

- authentique compte d'épargne personnel
- accès à votre argent en tout temps
- aucun montant limite (intérêt à compter d'un solde minimum de \$5,000)
- porte la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada
- taux avantageux jusqu'à

9.58%

Le choix du terme... avec les Certificats de Placement*

- choix du terme: 1, 2, 3, 4 ou 5 ans
- rapportent des intérêts à taux fixe
- aucun montant limite (dépot minimum de \$1,000)
- portent la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada
- taux avantageux jusqu'à

10.25%

L'économie d'impôt... avec le Régime Enregistré d'Épargne-Retraite

- l'intérêt est également exempt d'impôt
- vaste choix d'options
- taux avantageux jusqu'à

10.50%

Ces placements sûrs et rentables offrent tous des taux d'intérêt très avantageux mais, comme vous le voyez, ils ont encore plus à offrir. Venez parler «placements sûrs» avec nos spécialistes; passez dès aujourd'hui à l'une de nos succursales.



BANQUE ROYALE

Taux en date du 31 octobre 1988. Révisé selon les variations de la Banque Royale pour le taux en vigueur. *Offerts par la Société d'Épargne-Retraite de la Banque Royale. **Montre déposé de la Banque Royale du Canada.

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Pour les Certificats de Placement et le REER, les taux indiqués sont établis pour cinq ans. Pour le Placement Royal, le taux est appliqué sur la portion de votre solde qui excède \$5,000.00.



LYCÉE MONT-ROYAL

Collège Mont-Royal

PLUS QUE QUELQUES JOURS AVANT L'ÉVÉNEMENT

«LES GRANDES RETROUVAILLES»
(1948-1988)

BANQUET

Palais des Congrès

5 novembre 1988

Réservation et information:

351-7851 / 354-1540

Collège Mont-Royal

2165, rue Baldwin, Montréal (Québec) - H1L 5A7

ANGLAIS COURS DE CONVERSATION



1. COURS PRIVÉS: à partir de 20\$ la leçon
2. IMMERSION: 800\$ par semaine (cours privés)
3. COURS DE GROUPE: 199\$ (6 à 8 élèves, 36 leçons)

Aussi:

Espagnol - Italien - Allemand

LPS®

Langues, Productions, Services, Ltée
Place Bonaventure
878-2821

Trois médecins de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme ont-ils été négligents?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Trois médecins de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme ont-ils agi conformément aux règles de la médecine, ou ont-ils été négligents, ou insoucients, dans le cas d'une femme de 23 ans, Mme France Beauchamp, décédée 16 jours après avoir donné naissance à un garçon?

C'est pour répondre à ces questions que le coronar Anne-Marie David tient une enquête publique au Palais de justice de Saint-Jérôme. Il y a longtemps qu'une telle audience n'avait pas mobilisé semblable batterie d'avocats. L'un représente les médecins de l'hôpital, un autre la direction de l'hôpital et ses infirmières,

un autre encore la famille, un quatrième le bureau du coronar, et un cinquième le ministère de la Justice. Ce dernier, Me Guy Villemure, aura à décider à la fin de l'enquête si des poursuites criminelles seront entamées. Pour sa part, l'avocat de la famille, Me Guy Saulnier, a refusé de dire s'il ira devant les tribunaux civils.

De plus, on a pris soin de faire venir deux experts, l'un en radiologie et l'autre en médecine interne.

L'agent Rodrigue Clavette, de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, a eu la responsabilité de monter le dossier qui a conduit à la décision du bureau du coronar d'ordonner une enquête sur ce décès.

Le 16 février 1988, Mme France Beauchamp donnait naissance à un garçon, lors d'un accouchement sans problème. Le 27 février, son mari, M. André Désilets, la conduisait à l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme parce qu'elle se plaignait de maux à la jambe gauche. Le médecin de garde, le docteur François Cousineau, a diagnostiqué une «phlébite possible», mais il n'a pas cru bon de lui faire passer une phlébographie immédiatement. Il lui a dit de retourner à la maison et conseillé de prendre deux aspirines aux six heures et de se coucher en surélevant ses jambes. Il a aussi pris soin de souligner au mari qu'il devait revenir avec sa femme à l'hôpital le lundi afin de lui faire passer une phlébographie.

Mais, durant le week-end, les douleurs ont empiré. Comme convenu, Mme Beauchamp-Désilets s'est présentée à l'urgence de l'Hôtel-Dieu le 29 février. Elle a été couchée sur une civière et a subi une radiographie. On lui a même donné un soluté. Après avoir pris connaissance des résultats de la phlébographie, le radiologiste a informé Mme Beauchamp-Désilets qu'elle souffrait seulement de douleurs musculaires.

Durant les jours qui ont suivi, elle s'est plainte à sa mère que les douleurs augmentaient. On lui a suggéré de retourner à l'hôpital. Mais elle a répondu que ça ne servirait à rien parce qu'elle s'y était rendue à deux reprises et que les médecins l'avaient renvoyée à la maison.

Jeudi, le 3 mars, la jeune femme a dit que ça lui faisait mal jusque dans la poitrine et que sa vue baissait.

Quelques minutes plus tard, son mari et son père — le couple habitait un logement en haut de celui occupé par M. et Mme Beauchamp — ont décidé de la transporter à l'hôpital. Croyant que l'ambulance prendrait trop de temps à venir, Mme Beauchamp-Désilets a été installée dans le camion de son père. Chemin faisant, M. André Désilets s'est aperçu que quelque chose n'allait pas: les yeux de sa femme étaient à l'envers et elle avait de la difficulté à respirer. Il a donc décidé de lui donner la respiration artificielle. Mais ce fut peine perdue.

À l'arrivée du camion dans le garage réservé aux ambulances, près de l'urgence, il n'y avait personne pour les aider. C'est M. Désilets qui est allé chercher une civière. Finalement, deux ambulanciers qui venaient à l'hôpital pour un autre cas sont venus l'aider et ils ont fait des massages à la patiente, mais sans succès.

Le rapport de l'autopsie précise que Mme France Beauchamp-Désilets est décédée à la suite d'une embolie pulmonaire et d'un anévrisme.

Selon sa mère et son mari, elle n'avait jamais été malade auparavant.

Pierre Foglia



Oups, il perd un testicule

Ça fait longtemps, non? Me semble que c'était au mois d'août la dernière fois qu'on s'est rencontré dans cette page, dans cet espace très particulier où j'ai l'extraordinaire liberté, et privilège pour un journaliste, d'écrire sans parler, sans l'urgence d'un sujet. D'écrire pour parler plus que pour écrire...

Je sais (et j'en tire parfois vanité) que pour nombre de lecteurs, cette chronique est devenue une habitude, voire un dû qui les autorise à la réclamer aux téléphonistes du journal sur le ton du consommateur lésé: «Pourquoi il n'écrit plus? Qu'est-ce qu'il fait? Où il est?»...

Eh bien voilà mon vieux, j'étais chez moi, me remettant de mes fatigues extrêmes-orientales auprès de mes chats et de ma fiancée...

J'ai fait aussi, vous l'avez peut-être noté, un petit crochet par New York et par Guy Lafleur que j'ai également adoré... Il y a plus à tripper à New York en deux jours qu'à Montréal en cent ans. Quant à Guy Lafleur, il a rendu plus difficile encore mon retour dans cette page... J'ai un faible, on le sait, pour les sports, aussi ne vous étonnez pas si j'y repique de temps en temps, et tiens justement, pas plus tard que dimanche prochain, pour le marathon de New York... Comment ça ENCORE New York! Mélez-vous de vos affaires, OK?

On ne va quand même pas s'engueuler aujourd'hui, après une si longue séparation?... J'allais justement vous dire que pour moi aussi cette chronique est devenue, avec les années, une habitude, une accoutumance plutôt, à ce point que dès les premiers jours de mes vacances, à l'immense plaisir de ne pas écrire se mêle tout de suite le regret de ne pas dire. Surtout de ne pas partager mes flashes, mes indignations. C'est comme rentrer à la maison et n'avoir personne à qui raconter sa journée...

Tiens par exemple, c'est sûr qu'en rentrant de Séoul j'ai lu tout ce qui s'est imprimé sur l'affaire Ben Johnson. Ah les sottises qu'on a pu écrire sur la chose! Et dans mon propre journal encore! Un certain philosophe en particulier qui me tombe sur les rognons depuis longtemps et qui a découvert, imaginez-vous donc, que les joueurs de basketball étaient trop grands! Et de mêler Prométhée à tout cela mon vieux, et Socrate et Alcibiade à l'aile gauche, et allez donc... Ah le funeste con!

Par contre, c'est aussi dans mon journal que j'ai lu ce qui s'est dit de mieux sur le sujet. Un article de Francine Pelletier qui s'intitulait «La solitude du sprinter olympique» qu'il me faudrait citer au complet... Je reviendrai sans doute sur le sujet dans un éventuel courrier. Une chose pourtant qui ne peut pas attendre: arrêtez de me prendre pour l'avocat de Ben Johnson! Pauvre Ben tant que vous voudrez, mais il ne faudrait pas trop pousser dans le sens du martyre non plus. Je serai clair et brutal: il avait toute mon admiration avant de se faire prendre, même si je savais qu'il «chargeait». Et il a eu toute ma compassion une fois pris dans les circonstances que l'on sait. Mais depuis qu'il fait l'innocent, depuis qu'il dit «qu'il ne savait pas», et qu'il jure qu'il n'a jamais pris de dope de sa vie, moi je regrette mais je ne suis plus là. Groupie peut-être, mais pas tata! Dope il ne me dérangeait absolument pas. Menteur (même s'il n'a pas le choix) il me fait ch... *

N'est-ce pas que je monte vite aux barricades! J'avoue. C'est plus fort que moi. Je réagis. Si bien que les gens m'imaginent toujours en furie. Alors que je suis l'être le plus doux, le plus gentil, le plus civil qui soit. Je vous assure. Mais je réagis... *

Tiens par exemple, c'est comme pour les baleines. L'autre après-midi à CKAC il y avait le très sérieux Cournoyer qui disait mon Dieu mon Dieu que de brouhaha pour trois malheureuses baleines. Et il a ajouté qu'il ne voyait là qu'une occasion de détourner l'attention du bon peuple des vrais problèmes.

J'ai failli m'étouffer. Ciel et pattes de gazelle cela prenait bien un ex-ministre pour crier cétaé au nom du peuple...

Moi j'ai trouvé au contraire ce sauvetage bien sympathique. Pour une fois qu'Américains et Soviétiques SAUVENT quelque chose ensemble... Bien sûr que ça ne les empêche pas, par ailleurs, d'écouter le peuple énormément, mais what's new? Baleines à sauver ou pas ils écouleraient de toute façon, non? Et qui sait, si par un miraculeux effet d'entraînement, aujourd'hui des baleines, demain peut-être des enfants, ou peut-être l'eau, ou peut-être l'air... *

Juste en passant, à propos de pollution, c'est drôle, enfin drôle... sous le titre «The nuclear scandal» le dernier numéro de la revue Time montre en page couverture une famille de la banlieue de Cincinnati qui accuse la centrale nucléaire voisine d'être responsable des cancers de la mère et de la grand-mère de cette famille.

À l'intérieur, autre photo d'une autre famille qui vit près de la même centrale. Cette fois ce sont les deux enfants qui sont touchés. Un par la leucémie. L'autre a été amputé d'une jambe, aussi à cause d'un cancer... Dix fois plus d'uranium dans le système de ces enfants-là, dit le médecin, qu'un humain n'en accumule normalement dans toute une vie...

Ce qui est drôle, enfin drôle... c'est que dans la même revue on trouve une publicité sur deux pages de la «Canadian Nuclear Association». La première des deux pages de cette publicité montre, en couleurs, une scène familiale, papa, maman et deux bébés jouant dans le gazon avec, en arrière plan, une centrale nucléaire dans la grande banlieue de Toronto. Dans la seconde page, c'est le monsieur qui parle, il dit voilà, c'est ici que je travaille, je suis en charge d'un des huit réacteurs nucléaires et j'aime tellement mon travail que le samedi et le dimanche, youppi mon vieux, je viens pique-niquer avec ma femme et mes enfants près de la centrale. »

Il ne dit pas que l'uranium c'est très bon contre la mauvaise haleine mais c'est tout juste... *

Qu'est-ce qu'on disait donc? Je ne sais plus. Mais à tout hasard on peut avancer que l'homme est grandiose même quand il perd un testicule par erreur comme je viens de le lire dans mon journal. Le chirurgien s'était trompé de patient.

L'homme est grandiose mais l'ombre que fait l'homme est encore plus grande et plus belle parce qu'avec les ombres on ne peut pas deviner s'il leur manque une couille où si elles en ont une de trop. Dans la tête.

L'AUDIO CENTRE: DÉTAILLANT DE L'ANNÉE

Soyez tout ouïe!

Beocentre 9000 de Bang & Olufsen

Cette année l'Audio Centre remporte le prix du détaillant 1988.

Décerné par le magazine Inside Vidéo, cet honneur classe l'Audio Centre comme chef de file en matière de haute fidélité; et ce fut une récompense bien méritée vous dira le consommateur averti, celui qui n'exige rien de moins qu'un service à la mesure de ses connaissances.

Mais d'où vient cette réussite?



L'idée est bien simple: répondre les propriétaires John Banks et David Smith: «Notre mot d'ordre est de voir à l'entière satisfaction de chacun de nos clients.»

Orchestrée de main de maître, l'équipe on ne peut plus dynamique de l'Audio Centre ne se contente pas de demies mesures, elle n'est satisfaite que lorsque vous l'êtes. Il

vous faut donc absolument rencontrer les experts-conseils qui excellent dans l'art d'écouter pour ensuite répondre au besoin véritable de la clientèle.

Une fois vos besoins définis, on vous invite à prendre place dans une salle d'écoute des plus perfectionnée dans le domaine. C'est à ce moment que vous connaîtrez l'extase que procure l'écoute des systèmes audio de renommée internationale tels que Bang & Olufsen, Harman Kardon, NAD, Mission, Sony, Yamaha, etc.

Les salles d'écoute de l'Audio Centre vous permettent donc de voir, de combiner et de choisir les composantes de vos besoins en

fonction de leur ultime sonorité.

Bien entendu, de bons prix et un service personnalisé vont de pair à l'Audio Centre. De

plus, nous installons et offrons un service après-vente exceptionnel pour tous nos systèmes audio depuis déjà dix ans.



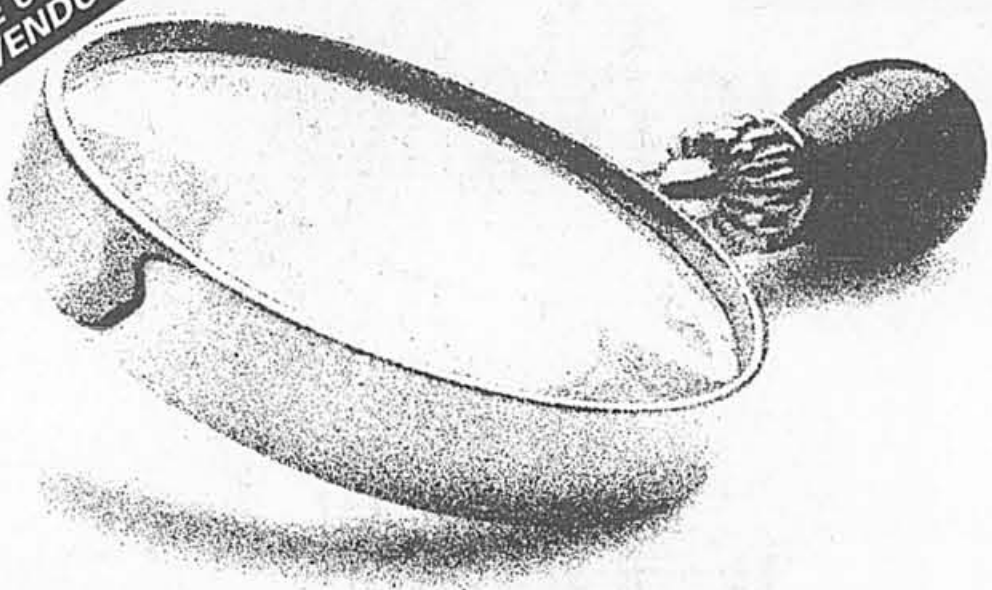
Succursale au 5260 Sherbrooke ouest près de la station de métro Vendôme.

Alors, pourquoi ne pas conduire vos oreilles à l'expérience est à l'écoute de votre satisfaction? À l'Audio Centre!

5260 ouest Sherbrooke 482-4420
1930 boul. St-Martin Laval 687-3627

audio centre
"La sensation d'ouïr pour la première fois"

PLUS DE 60%
DÉJÀ VENDU



Regardez-y d'aussi près que vous voulez.

Une résidence dans la Phase VI du Sanctuaire du Mont-Royal est l'un des meilleurs investissements de l'heure.

Regardez d'abord la vue spectaculaire qu'offre la Phase VI maintenant en réalisation, le mode de vie du Sanctuaire, la grande superficie des résidences, le design et la qualité des finis...

Puis regardez d'un peu plus près, lors d'une visite, tous les détails qui rendent chaque résidence si attrayante...

Vous ne vous trompez pas: 244 000\$ et + pour 2 ch. à coucher et 263 500\$ et + pour 3 ch. à coucher, c'est présentement l'un des meilleurs investissements.

Et à l'heure actuelle, le choix est grand. Mais ne vous étonnez pas que les résidences de la Phase VI trouvent preneurs rapidement.

le sanctuaire
LE MODE DE VIE D'AUJOURD'HUI du mont-royal

PHASE VI EN RÉALISATION MAINTENANT EN VENTE
CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT
BUREAU DE VENTE: 6100, CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000
DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.

2 CH. À COUCHER 244 000\$ +
3 CH. À COUCHER 263 500\$ +
PENTHOUSES 469 000\$ +

Décès de la mère de Claude Lefebvre

■ La mère de M. Claude Lefebvre, maire de Laval, est décédée samedi à l'âge de 92 ans.

Le service funéraire de Mme Rose-Anne Lefebvre aura lieu à 11 h ce matin à l'église Saint-Agapit, à Deux-Montagnes. Elle est exposée au salon Guay, chemin Oka, à Deux-Montagnes. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Vincent-de-Paul, à Laval.

Elle était la grand-mère de M. Daniel Lefebvre, président de la Chambre de commerce de Laval. Elle laisse également dans le deuil d'autres enfants et plusieurs petits enfants.

PRÊTS

commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

le chandelier



Quelle belle découverte!

Menu classique
Menu création

825, rue Côte Vertu
à l'ouest de l'autoroute des Laurentides
Ville Saint-Laurent
Pour réservations: 748-5800
Stationnement gratuit

ABANDON DES AFFAIRES

Après avoir offert aux Québécois, pendant 17 ans, un service exceptionnel et fiable, nous fermons nos portes à tout jamais. Pour la circonstance, nous vous offrons un superbe choix de tapis d'Orient de grande qualité à prix réduit.



**STOCK
COMPLET
RÉDUIT DE
50%
ET
PLUS**

GALERIE de la KARPET Inc.
5970, Côte-des-Neiges (et Linton) **733-3628**
Stationnement gratuit

Doublage de films et avions-citernes CL-215 : pas encore d'entente en vue avec la France

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Trois mois avant la prochaine visite en France du premier ministre Robert Bourassa, de sérieuses embûches empêchent encore la signature d'ententes bilatérales dans deux volets importants de la coopération franco-québécoise.

Tout indique que dans les dossiers du doublage de films par des comédiens québécois et de l'achat par la France d'avions-citernes CL-215 T de Canadair, peu de progrès pourront être réalisés d'ici la visite de M. Bourassa, à la fin janvier ou au début de février 1989.

«La date n'est pas arrêtée mais normalement M. Bourassa doit venir au début de l'année», a indiqué à Paris le porte-parole de la Délégation du Québec, M. Jacques Bouchard. Québec est en contact avec les bureaux du président, M. François Mitterrand, et du premier ministre, M. Michel Rocard, pour fixer les dates de ces rencontres. Ces échanges annuels entre les premiers ministres qué-



Un CL-215 de Canadair

bécois et français sont institutionnalisés et se font alternativement en France et au Québec.

La France, depuis longtemps, veut faire l'acquisition d'une douzaine de CL-215 T, la nouvelle version réactée du «bombardier à l'eau» de Canadair.

Ce contrat d'environ \$100 millions avait failli être signé en

1987 lors d'une visite du premier ministre français de l'époque, M. Jacques Chirac. Mais le retentissant différend franco-canadien sur les pêches avait poussé la France à l'enfourer rapidement sous le boisseau.

Le ministère français de la Sécurité publique est toujours très intéressé à faire l'acquisition des

«Canadair» comme on surnomme, là-bas, les CL-215. L'urgence de l'achat était évident aux lendemains des graves incendies de forêt dans le sud de la France, il y a deux ans.

Or, dans les budgets du gouvernement français pour l'année 1989, aucune enveloppe financière n'est prévue pour loger une commande ferme à Canadair. «C'est exclu qu'ils puissent payer en 1989, il n'y a pas un rond de prévu pour ça», d'expliquer à La Presse une source canadienne proche de ces négociations.

«Dans le dossier des CL-215, ça progresse à pas de tortue», a soutenu M. Ronald Poupard, porte-parole de M. Bourassa. «Les fonctionnaires se parlent mais il est trop tôt pour savoir si une entente pourra être conclue», a-t-il ajouté.

Quant au ministre des Affaires internationales, M. Paul Gobeil, il demeure confiant qu'un geste pourra être fait par la France même s'il ne s'agit pas d'une commande ferme, livrée et payée en 1989.

«Quand on sera rendu au financement, on s'arrangera bien», a-t-il lancé.

Il demeure convaincu qu'avec ce qu'obtiendra Québec de la France (en plus des deux CL-215 T commandés par Québec et du projet de remotorisation de la vieille flotte du gouvernement), Canadair pourra commencer sa mise en production de la version réactée de son appareil.

Environ 400 emplois sont liés à la mise en marché de ce produit pour lequel les commandes se font toujours attendre. Au syndicat de Canadair, on ne s'inquiète pas du retard «technique» de la France. «Les T», de toutes façons, ne pourront être livrés avant 1990», explique-t-on.

Doublage

Dans le dossier du doublage, de nombreux nuages sont apparus depuis quelques semaines au-dessus des relations franco-québécoises.

Au début d'octobre, le sous-ministre de Mme Lise Bacon (responsable de la Culture), M. Henri-Paul Chaput, revenait bredouille d'un voyage en France qui visait à faire progresser les revendications des artistes québécois.

Au printemps, Mme Bacon en était pratiquement arrivée à une nouvelle entente avec son homologue François Léotard. Cette entente fut tuée dans l'oeuf par la dernière élection, en mai, qui délogeait M. Léotard de son poste. Un premier accord Bacon-Léotard, remontant à 1987, qui ouvrait aux artistes québécois 20 p. cent du marché du doublage en France avait débouché sur une grève des comédiens français.

Avec l'élection d'un gouvernement socialiste et l'arrivée de Jack Lang à la Culture, «on repart avec de nouveaux arguments de part et d'autre», a reconnu Mme Bacon au cours d'un entretien avec La Presse. «Ce n'est pas facile, ce dossier traîne depuis 20 ans», a-t-elle lancé. «Avec M. Léotard, on était pratiquement rendu à la signature. On ne revient pas à la case départ, c'est une continuité», a soutenu Mme Bacon.

Toutefois, a-t-elle admis, il est probable qu'il n'y aura toujours pas d'entente lorsque M. Bourassa se rendra en France. Elle prévoit déjà soulever elle-même ce contentieux, en février à Bruxelles, lors d'une rencontre préparatoire au troisième Sommet de la francophonie.

«Dans le doublage, on repart à zéro», affirme-t-on sans détours au bureau de M. Bourassa.

Mais d'autres sources, bien au fait des négociations, sont convaincues que jamais le nouveau ministre Jack Lang n'osera se mettre à dos les artistes français, qui forment des appuis naturels des socialistes.

Tout récemment, une entente conclue par le président de l'Union des Artistes, Serge Turgéon, et l'un des quatre syndicats d'acteurs français (le plus important) paraissait un pas de plus vers une entente.

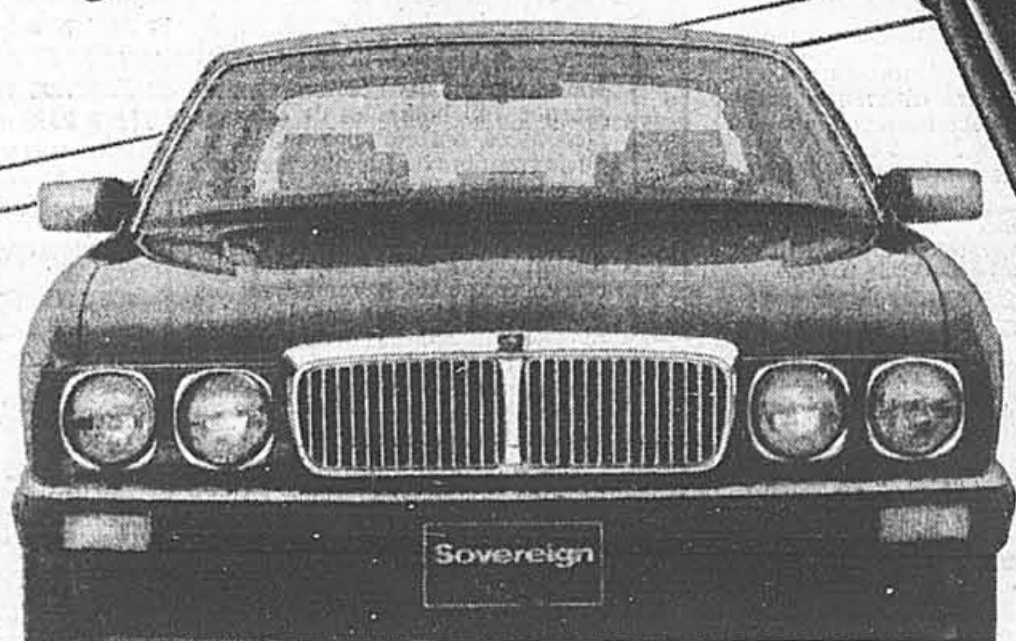
Pour plusieurs spécialités toutefois, cet accord reste trop vague pour véritablement engager les artistes français.

Pour Mme Micheline Charest, présidente de l'Association québécoise des industries techniques (la dizaine d'industries qui font du doublage au Québec), cet accord «reste un protocole d'entente qui ouvre une porte mais n'est pas spécifiquement lié au doublage».

L'accord conclu prévoit que les deux organisations renoncent mutuellement à «doubler toute production en langue française provenant du territoire national de l'autre ou de doubler une production de l'autre lorsque la version française existe déjà».

Or, cette entente n'ajoute rien à la règle «ridicule» qui veut que les chaînes françaises ne puissent acheter plus de 14 heures par année de production doublée en dehors de la Communauté économique européenne, a expliqué Mme Charest.

Quatrième
trimestre



L'OCCASION D'ACHETER UNE JAGUAR.

Vous qui brassez des affaires, vous savez reconnaître une possibilité de placement exceptionnelle en fin d'année. C'est exactement ce que nous vous offrons. Un nombre limité de Jaguar neuves, disponibles pour livraison immédiate. L'occasion rêvée pour vous de faire un placement automobile de premier choix.

Nos passionnantes berlines Jaguar XJ6 et Sovereign, en plus de l'élégante V12 Vanden Plas vous attendent. Si vous aspirez à la possession d'une Jaguar neuve, nous vous prions d'agir sans délai. L'occasion d'investir dans une nouvelle berline Jaguar n'a jamais été aussi belle.

Automobiles Élégante, 4350 est, boul. Métropolitain,
374-6550

Jaguar de Montréal, 277, rue Duke, 393-1711

Les Moteurs Décarie, 55, rue Gince, 334-9910



T Ê T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard



Le R.P. **Irenée P. Beaubien**, jésuite, directeur-fondateur de Sentier et foi, apprenait récemment de l'American Biographical Institute, que son nom serait dorénavant incorporé à l'annuaire international de l'institut. De plus, il sera intronisé au Temple de la renommée de l'organisme, en reconnaissance de ses services. L'institut a pignon sur rue à Raleigh, en Caroline du Nord.

Le notaire **Yves Gauthier** avise les habitués des rencontres des Gens du livre du déplacement des réunions mensuelles du premier mercredi au premier lundi de chaque mois. La prochaine rencontre aura donc lieu le lundi 7 novembre, à 19h, au 812, rue Rachel est. **Anne Dandurand** sera la conférencière.

Jean Deschamps, ci-devant président de la Régie des installations olympiques, entreprend aujourd'hui sa «nouvelle carrière» à titre de conseiller auprès de **Daniel Johnson**, ministre responsable de la région de Montréal.

La Fondation Desjardins procédait récemment à la remise de bourses de maîtrise et de doctorat. Trois des dix bourses permettront à de jeunes gens de poursuivre leurs études à l'étranger, soit **Isabelle Deschamps** (doctorat en administration à l'Université Harvard), **Micheline Héon** (doctorat en arts plastiques à l'Université de Paris III), et **Alain Voizard** (doctorat en philosophie à l'Université de Paris I).

L'Association des diplômés de l'École nationale d'administration publique décernait récemment ses deux prix d'excellence. Le Prix «Carrière» a été attribué à **Roland Arpin**, directeur général du Musée de la civilisation, tandis que le Prix «Réalisation» était accordé à **Yves Archambault**, directeur général de la Commission scolaire de Saint-Jérôme.

Guy Gauthier est devenu le premier finissant de l'École de

technologie supérieure à recevoir la médaille d'argent du gouverneur général du Canada, à l'occasion de la collation des grades de l'école. **Sylvie Angriçon**, **Mario Aubé**, **Martin Bergeron** et **Isabelle Bugeaud** ont par ailleurs reçu un prix d'excellence.

Le comédien **Carl Marotte** a accepté le rôle de porte-parole officiel des magasins Canadian Tire. Les commerciaux seront produits par l'agence montréalaise W.B. Doner.

En gagnant le concours *Beauté classique Dove*, la Montréalaise **Mona Golfman** recevait une somme d'argent qu'elle devait remettre à l'organisme de bienfaisance de son choix. Mme Golfman a choisi la Fondation du diabète juvénile — Division des jeunes adultes.

Le bazar automnal de la paroisse Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus aura lieu vendredi et samedi, au 780, rue Mistral. Renseignements: 271-8605.

Mona Bandeen est la présidente du nouveau Conseil d'administration de la Fondation Thérèse-F.-Casgrain. Elle sera appuyée par **Madeleine G. Dubuc**, première vice-présidente; **Huguette Lapointe-Roy**, deuxième vice-présidente; **Suzanne Coallier**, trésorière; **Denise Marquez**, secrétaire; et **Alphonse Paré-Howlett**, présidente sortant de charge.

Si vous rêvez de traverser l'Atlantique en voilier, la conférence que prononcera **J. André Laurin** ce soir à 19h30, à la Bibliothèque municipale de Saint-Léonard, est susceptible de vous intéresser. Renseignements: 328-8585.

L'Orchestre symphonique de la Montérégie, dirigé par **Jean-Pierre Brunet**, entreprendra demain sa série de *Matinées symphoniques Shell* qui seront offertes dans la région.

Renseignements: **Lyne Moisan**, 646-3890.

La Place des Arts propose, jusqu'au 1^{er} décembre, une exposition de photos de **Victor Pilon** consacrées aux murales extérieures découvertes aux quatre coins du Canada.

Le lancement officiel de la campagne de levée de fonds de l'organisme **Le cardinal Léger** et ses œuvres aura lieu demain dans les bureaux de **M^{re} Richard Drouin**, président du Conseil d'administration et chef de la direction d'Hydro-Québec. Le cardinal **Paul-Émile Léger** arrivera à 11h au siège social d'Hydro-Québec.

Bernard Trotter Ski Mode et DCA Communication-Marketing Inc. procéderont au lancement du magazine *Ski Mode* 1989 demain à midi, au Grand Salon O'Keefe.

Le peintre **André Gingras** procédera au vernissage de ses tableaux demain à 17h, au 364, boulevard Saint-Joseph ouest. Renseignements: 272-4211.

Le designer de vêtements de cuir **Robert Krief** présentera sa nouvelle collection 1988-89 demain à 18h30, à l'occasion de l'inauguration officielle du magasin *Mobilier centre-ville*, au 625, rue Président Kennedy.

Le Dr **Vladimir Pavicevic**, ambassadeur de la République socialiste fédérée de Yougoslavie au Canada, sera l'hôte demain à 19h, à l'hôtel Le Quatre-Saisons, à une dégustation de vins yougoslaves, une première au Canada.

Le vernissage des œuvres du peintre **Claude Saint-Jacques** Côté aura lieu demain à 20h, au centre culturel de Verdun, 5955, avenue Bannantyne. Renseignements: 765-7170.

La poétesse **Janou Saint-Denis** accueillera différentes personnalités tous les mercredis de novembre, à 21h, à La Folie du large. Ce sont **France Théoret** le

2, **Anne Dandurand** le 9, **Michel Lefebvre** le 16, et **Paul Chamberland** le 30. Renseignements: 397-1222.

L'Association de l'immeuble du Québec annonce l'élection de **Louis McCaffrey** au poste de président pour l'exercice 1988-89.

Johanne Drapeau est la nouvelle vice-présidente aux Res-

sources humaines de la SAQ, après avoir occupé le poste de directrice du même service depuis 1987.

La chaîne d'hôtels Roussillon devenait il y a quelque temps le 7000^e membre de la Chambre de commerce du Québec, présidée par **Mark Toivanen**.

Le premier tournoi de golf de la Fondation pour la santé mentale des jeunes, de l'hôpital Rivière-des-Prairies, s'est soldé par un succès qui a permis à **Ed Prévo**st, président honoraire de

l'événement, de remettre un chèque de \$15 000 à **Honey Drescher**, présidente de la Fondation.

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec a profité de son récent congrès pour honorer deux des siens. Le Dr **Bernard Bernier** a mérité le titre d'ingénieur forestier de l'année, tandis que **Léopold Dion** se voyait remettre la médaille d'honneur de l'Ordre.

Me Andrée Morneau a souligné l'ouverture de son bureau de notaire, aux Sentiers des professionnels du Vieux-Sainte-Rose, en présentant une exposition d'œuvres de **Claire Dionne Valois**.

Le 12^e Gala-bénéfice de la Société d'arthrite du Québec aura lieu le mardi 13 décembre, à 18h30, à la Place des Arts, avec la participation du pianiste **André Gagnon** et du comédien **André-Philippe Gagnon**. C'est la première fois que les deux Gagnon se partagent ainsi la vedette. Renseignements: 842-4848.

Roger Bertrand, qui était vice-président aux Nouveaux marchés, en plus d'assurer l'intérim à la vice-présidence aux Systèmes, chez Loto-Québec, acceptait récemment le poste de directeur général du Centre de santé et de services sociaux de la région O3 (Québec).

Le dîner-bénéfice de l'Institut de recherches cliniques de Montréal aura lieu vendredi à l'hôtel Le Reine Elizabeth. Renseignements: 842-1481, poste 338.

Jean-Paul Fortin, président de la Fédération canadienne des amis des frères de Saint-Gabriel convie les membres et leurs amis à un dîner de fêtes au lard, qui aura lieu samedi à 19h, au 565, rue Dublin, au profit de la Résidence Bonsecours Inc. Renseignements: 389-4635.

À JEUDI

Sous le signe du romantisme

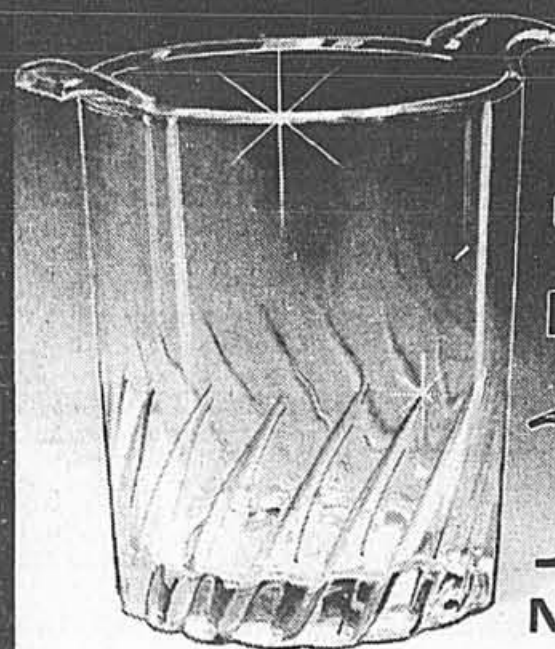
C'est sous le signe du romantisme que neuf couturiers québécois présentent leurs nouvelles créations il y a quelque temps, lors d'une soirée organisée au profit du centre **Lucie-Bruneau** et dirigée par **Torbjorn Gudnarsson**, directeur de l'esthétique du centre L'Essentiel. Ce dernier est en compagnie de **Judy Hood**, qui présente une création de **Debbie Shuchat**. Rappelons que le Télé-dons de l'institut sera présenté sur les ondes de Radio-Québec de 11h à 23h, le 6 novembre.

PHOTO DENIS COURVILLE, LA PRESSE



VERRES À VIN
FLAMENCO
EN SIMILI-CRISTAL
PAR J.G. DURAND FRANCE

SEAU À GLACE
FLAMENCO
EN SIMILI-CRISTAL



1 1/2
PRIX!
1.99
ch.
Notre prix
3.99

99¢
ch.

Notre prix 1.99

ACHETEZ-LES À LA CAISSE & ÉCONOMISEZ 1\$!
Caisse de 48. Notre prix 47.52 Solde 46.52 la caisse



CENTRES COMMERCIAUX

• Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke... 353-1150
• Boulevard Pie IX — Jean-Talon E... 722-4681
• Normandie — Boul. de Salaberry... 334-6311
• Dorval — 400 av. Dorval... 631-4291
• Fairview — Pte-Clair... 695-6655

• Greenfield Park — 473 boul. Taschereau... 672-1771
• Le Carrefour Laval — 3055 boul. Carrefour... 687-1220
• Place Vertu — 3305 Côte Vertu... 745-4220
• Carrefour Angrignon — 7075 boul. Newman... 364-4442

MAGASINS

• 6825 Côte des Neiges... 735-2534
• 301 ouest, rue St-Antoine... 878-5574
• 5742 av. du Parc... 878-5600
• 4833 ouest, rue Sherbrooke... 878-5605
• 4050 Wellington, Verdun... 878-5611
• 1493 ouest, rue St. Catherine... 878-5566

CES PRIX SONT
EN VIGUEUR JUSQU'À
ÉCOULEMENT DE LA MARCHANDISE
"NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE
PRIX DE TOUS LES JOURS.

La CEQ part en campagne en faveur de l'école publique

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

Inquiète de l'effritement de la clientèle de l'école publique, la CEQ a décidé de prendre le tau-

reau par les cornes, en lançant une campagne en faveur de l'école publique.

La CEQ injectera de \$ 100 000 à \$ 125 000, dans des maillons, des affiches, la production de vidéos, des brochures, des rencontres avec les parents, les députés, les étudiants, et même une «quinzaine de l'école publique» au mois de février.

Le but de tout ce branle-bas de combat? Promouvoir l'école publique en vantant ses mérites et en combattant les préjugés favorables à l'école privée; ces croyances selon lesquelles les élèves du privé sont plus forts, mieux encadrés, ont davantage d'activités parascolaires, etc.

Croissance du privé
Si la CEQ sonne l'alarme, c'est que la clientèle de l'école privée ne cesse de croître. Depuis 1970, la proportion d'élèves dans le secteur privé a plus que doublé. On parle maintenant d'un jeune sur cinq, au secondaire, qui se trouve dans une école privée.

Cette croissance se répercute négativement sur le secteur public: 2000 postes perdus depuis plusieurs années, selon la Centrale de l'enseignement.

Ce qui indispose le plus la CEQ, ce n'est pas l'existence du réseau privé mais plutôt le fait qu'il est financé par les taxes des contribuables, tout comme l'école publique. Québec injecte dans l'école privée \$200 millions, soit 50 fois plus que le fait l'Ontario. Pourquoi financer deux réseaux d'écoles? interroge Mme Rosette Côté, vice-présidente à la CEQ.

Puisque le ministère de l'Éducation ne défend pas assez son école publique et préfère «la saine concurrence» entre les deux, la CEQ a décidé de la promouvoir elle-même.

En plus des traditionnels affiches, macarons et brochures, la

CEQ rencontrera les parents et leurs enfants, puisqu'ils sont les principaux messagers. Elle visera surtout le 2e cycle de l'école primaire — 4e, 5e et 6e années — et l'école secondaire, puisque c'est à ce moment que le choix crucial s'effectue.

La CEQ a même obtenu la coopération des directeurs d'écoles, afin d'interdire la publicité qu'y font les écoles privées. Les écoles publiques n'accepteront plus que des représentants de l'école privée viennent y prononcer des discours ou y diffuser de la documentation pour recruter les jeunes du public.

«Un bon choix»

La campagne de la CEQ sera aussi constructive, vantant les mérites de l'école publique. On y accepte toutes les classes sociales, même les élèves qui éprouvent des difficultés. La liberté de croyance religieuse y est respectée. Les immigrants y sont bien intégrés; tous ont des chances égales. L'enseignement y est polyvalent. Les écoles sont généralement bien équipées en laboratoires, gymnases et autres. Les activités sportives et parascolaires sont variées. Les étudiants rencontrent des jeunes de tous les horizons.

«Bien sûr, il y a encore place à l'amélioration», note M. Jocelyn Berthelot, chercheur et conseiller à la CEQ, pour qui une façon d'améliorer encore l'école publique serait d'y injecter les \$200 millions que le ministère verse au privé.

Par cette campagne «L'école publique, pourquoi s'en priver», la CEQ souhaite faire cesser le financement de l'école privée par des fonds publics. Si l'école privée n'est plus financée, sa croissance sera freinée, à tout le moins, croit Mme Côté.

La CEQ vise aussi un objectif à plus long terme: récupérer de 3 à 4 p. cent de la clientèle de l'école privée.

■ Quatre militaires américains ont trouvé la mort hier au Japon dans un hélicoptère de la marine de type CH-46 qui s'est écrasé dans une zone montagneuse de l'île d'Okinawa, a indiqué un porte-parole de la marine américaine.

L'hélicoptère, avec ses quatre passagers, effectuait un vol d'entraînement avec un autre appareil de la base de Futemma au-dessus de la mer de Chine orientale. Les deux hélicoptères se sont peut-être heurtés en vol, a indiqué le porte-parole, mais le second appareil a atterri sans problème.

Agence France Presse

NANA, Japon

Écrasement d'hélicoptère

Les Sino-Canadiens veulent aussi être dédommagés

Plus de 2600 Canadiens d'origine chinoise affirment que leurs parents ou eux-mêmes ont dû payer ce qu'on a appelé «la taxe de tête». Il s'agit d'une taxe spéciale d'entrée au Canada imposée à tous les Chinois, sauf en de très rares exceptions, entre 1885 et

1923. Cette taxe qui était de \$50 par personne à la fin du siècle dernier, avait été haussée à \$100 en 1900 puis à \$500 en 1904, un montant équivalent à plus de deux années de salaire pour un travailleur à cette époque.

Encouragé par la démarche

réussie des Nippo-Canadiens, le Conseil national des Sino-Canadiens a entrepris d'obtenir des compensations. Son président, M. Gary Lee, sera de passage à Montréal jeudi prochain pour faire valoir le point de vue de sa communauté en même temps que ses re-

vendications. Il compte sur la présence de représentants des trois principaux partis politiques fédéraux, des journalistes et d'autres invités.

Le conseil demande qu'on reconnaisse l'injustice et la discrimination raciale dont ont été l'objet les Sino-Canadiens, et même que les souffrances qu'ils ont subies en raison de la séparation forcée des familles. Et il réclame le versement d'une somme symbolique dans un fonds spécial pour compenser les taxes perçues injustement.

«Quatre années d'efforts auprès de quatre ministres du multiculturalisme n'ont pas abouti. Nous ne pouvons attendre plus longtemps. Ceux qui ont payé ces taxes sont vieux et en train de mourir, mais leur cause ne mourra pas», affirme le conseil dans un dépliant.

Voici les faits qu'il expose: entre 1885 et 1923, plus de 81 000 Chinois auraient payé cette «taxe de tête», rapportant au gouvernement canadien plus de \$23 millions. L'abrogation de la taxe, en 1923, a été de pair avec une loi sur l'immigration chinoise qui, à toutes fins utiles, empêchait les personnes d'origine chinoise ou leurs descendants d'entrer au Canada. Sauf s'il s'agissait de diplomates ou d'enfants nés au Canada de parents chinois, d'étudiants ou de commerçants. Résultat: moins de 50 Chinois auraient été admis au pays entre 1923 et 1947, selon le Conseil national des Sino-Canadiens.

De plus, cette loi exigeait des Chinois, même s'ils avaient la citoyenneté canadienne, de se déclarer au gouvernement dans les douze mois suivant sa promulgation, afin d'obtenir un certificat d'enregistrement.



M. Cecil Ing exhibe le certificat de \$500 qu'il a dû acheter pour entrer au Canada il y a plusieurs décennies, lors d'une conférence de presse donnée à Toronto sur les indemnités réclamées par les Sino-Canadiens.

TELEPHOTO CP

CHEZ SEARS... NI PAIEMENT NI FRAIS DE CRÉDIT AVANT LE 1^{ER} MARS 1989

Sur approbation du service de crédit

N'oubliez pas: jamais d'acompte à payer chez Sears! Cette offre s'applique à tout article de 200\$ ou plus des rayons ameublement, appareils ménagers et audio-vidéo. Renseignez-vous à votre magasin Sears. L'offre se termine le samedi 5 novembre 1988.

DERNIÈRE SEMAINE POUR ÉCONOMISER! SEULEMENT 27⁹⁹ INSTALLATION* ET SOUS-TAPIS INCLUS

SUPERBE 'HI-LITES' 30 OZ

Moquette en peluche nylon Antron®, traitée au Résistache®. Riche surface d'aspect velouté qui ajoutera une note agréable à n'importe quelle pièce de la maison. * Offre valable pour surface plane seulement. Préparation de la surface, déplacement des meubles, etc. non incl. Frais supplémentaires pour escaliers. Achat minimum de 20' pour profiter de cette offre.

Prix en vigueur jusqu'au 5 novembre 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
Les mentions "Ord." ou "Étal" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651.

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

ACHETEZ LES VÔTRES DÈS MAINTENANT!

Canada

IMPRESSIONNANT SUR TOUS LES TABLEAUX!

Sur les Champs-Élysées de Québec

85 \$

Par chambre
Par nuit
du 7 octobre au
20 novembre incluant
l'Action de grâce



Paul Cézanne (Portrait de Joachim Gasquet)

60 chefs-d'oeuvre de la Galerie nationale de Prague au Musée du Québec.

Chagall, Picasso, Seurat, Hofer, Matisse... des noms qu'on n'oublie pas. Des oeuvres inoubliables. À voir en ce moment au Musée du Québec.

Situé à deux pas du Musée, l'hôtel Loews Le Concorde de Québec vous invite à venir goûter cette exposition des plus impressionnantes.

Du 7 octobre au 20 novembre, vous pouvez profiter du prix avantageux de 85 \$ par chambre, par nuit en occupation simple ou double. Les vendredis, samedis et dimanches au cours de cette période, ce prix vous donne droit à une chambre spacieuse et confortable ainsi qu'à une paire de billets gratuits pour l'exposition spéciale des grands maîtres de la peinture moderne au Musée du Québec.

Impressionnant! Sur tous les tableaux!

N'attendez pas pour faire vos réservations. Appelez-nous directement en composant sans frais le 1 800 463-5256.

LOEWS Le Concorde
L'HÔTEL SUR GRANDE ALLEE
Vive la Vie! Vive la Compagnie!
1225, Place Montcalm, Québec, (Québec) Canada G1R 4W6

Dernière journée!

pour acheter vos nouvelles obligations.

91 1/2 %
LA PREMIÈRE ANNÉE

Limite d'achat

- 75 000\$ par personne
- Pour les détenteurs de l'émission S-36 de 1981, 75 000\$ plus le montant correspondant à la valeur nominale de ces obligations

Sûres et faciles à encaisser

- Garanties par le gouvernement du Canada
- Encaissables en tout temps
- Aucune pénalité d'intérêt à l'encaissement après les trois premiers mois

Profitables

- 9 1/2 % d'intérêt la première année
- Pour chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance en 1998, le taux d'intérêt annuel de cette nouvelle émission sera déterminé et annoncé au moment de la nouvelle émission.

Les Obligations d'épargne du Canada

ACHETEZ LES VÔTRES DÈS MAINTENANT!

Canada

Faites le test Mercury 89

SABLEGS

1672\$
D'ÉQUIPEMENTS SANS SUPPLÉMENT

Avant d'acheter, voyez sans tarder le concessionnaire Mercury de votre région et comparez cette offre... imbattable.

A l'achat d'une Sable GS 1989 avec l'ensemble valeur plus*, obtenez gratuitement 1672\$ d'équipements.

- Climatiser
- Radio AM/FM stéréo électronique avec lecteur de cassettes
- Vitres électriques

Faites vite le test de la performance et de l'économie Mercury. Voyez dès maintenant le concessionnaire Mercury de votre région.

AIR CLIMATISÉ SANS SUPPLÉMENT

MERCURY LINCOLN

STE-ROSE LINCOLN MERCURY
LAVEL
(514) 628-3555

DESLAURIERS AUTOMOBILE
LAVEL
(514) 667-7330

CHATEAU AUTOMOBILE
CARTEVILLE
(514) 331-4020

CASTEL MERCURY
POINTE-AUX-TREMbles
(514) 645-7441

CIRCUIT LINCOLN MERCURY
MONTREAL NORD
(514) 325-4700

CHATEAU LINCOLN MERCURY
MONTREAL
(514) 489-3031

MARINEAU AUTOMOBILE
ST-EUSTACHE
(514) 472-8881

JOLLETTE LINCOLN MERCURY
JOLLETTE
(514) 725-1123

SOMMET LINCOLN MERCURY
TERREBONNE
(514) 492-2260

PAPIN MERCURY
CHARLEVOIX
(514) 654-3322

MERCURY DES LAURENTIDES
ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES
(514) 435-9455

AUTOMOBILE R. LAPORTE
ST-NORBERT
(514) 836-3783

AUTOMOBILE JEROME
ST-HUBERT
(514) 773-6647

AUTOMOBILE OSTIGUY
RICHELIEU
(514) 858-1717

MARIE-VICTORIN LINCOLN MERCURY
MONTREAL
(514) 652-2211

CONSTELLATION AUTOMOBILE
GRANDVILLERS
(514) 378-7217

LEBLANC MERCURY
CHATEAUGUY
(514) 691-4130

BELOIL MERCURY
MONTREAL
(514) 467-3396

POINIER AUTOMOBILE
VALLEYFIELD
(514) 455-1005

VAUDREUIL LINCOLN MERCURY
VAUDREUIL
(514) 455-3338

FAIRVIEW LINCOLN MERCURY
POINTE-CLAIRE
(514) 697-2211

CATELUX LINCOLN MERCURY
MONTREAL
(514) 526-3363

MORAND LINCOLN MERCURY
ST-CATHERINE
(514) 832-1340

AUTOMOBILE P. BRAULT
GREYFIELDPARK
(514) 671-6115

AU ROYALME MERCURY
ST-AGATHA
(819) 326-3887

RICHELAIN LINCOLN MERCURY
ST-JEAN
(514) 348-9583

Les concessionnaires Lincoln Mercury de votre région

Un délateur au procès du Hell's Angel Normand «Biff» Hamel

YVES BOISVERT

■ La Couronne a poursuivi sa preuve dans le procès du Hell's Angel Normand «Biff» Hamel, hier, en Cour supérieure de

Montreal, avec le début du témoignage de Gerry «le chat» Coulombe.

Hamel est accusé de complicité après le fait en rapport avec le meurtre de Claude «Coco» Roy, survenu en avril 1984.

Hier, Coulombe a raconté au jury une série d'événements qui se seraient déroulés deux semaines avant le meurtre de Claude Roy. Le délateur a déclaré qu'un jour, pendant qu'il gardait le repaire des Hell's, à Lennoxville,

fin mars 1984, il a vu sortir en courant Guy-Louis «Chop» Adam. Toujours selon le témoin, Robert «Snake» Tremblay serait sorti à son tour, et aurait abattu Adam à coups de revolver. Tremblay aurait, par la suite, traîné le

corps dans le garage des Hell's. Peu après, on demanda à Coulombe de suivre un camion des Hell's.

«Le Chat» Coulombe a relaté le voyage qui a mené le camion et la voiture des Hell's de Lennoxville,

près de Sherbrooke, jusqu'à Saint-Ignace de Loyola, non loin de Sorel.

Le témoin a déclaré qu'à un certain moment, pendant qu'il le suivait en voiture, la porte arrière du camion s'est ouverte et il a fallu arrêter le convoi. Il a pu voir à cette occasion, dans le camion, des formes allongées et un bloc de ciment. Au terme du voyage, a raconté Coulombe, le camion se serait rendu sur le quai de Saint-Ignace. Là, Coulombe, qui suivait toujours le camion, aurait entendu un «bruit sourd».

Le témoignage de Coulombe reprend aujourd'hui.

La SQ tente de rapatrier le petit Deschênes au Canada

Presse Canadienne

SAINT-FOY

■ Les négociations se poursuivent en vue de rapatrier au Canada le petit Nicolas Deschênes, âgé de 5 ans, de Sainte-Foy, présentement au Gabon avec son père, Raymond Savard. Ce dernier aurait enlevé son fils, le 10 octobre, et se trouverait présentement à Libreville, la capitale du Gabon.

Selon la Sûreté du Québec, ces tractations impliqueraient le personnel diplomatique du Canada et les autorités politiques du Gabon. Seule une mesure exceptionnelle pourrait permettre de rapatrier l'enfant au Canada, en raison de l'absence de traité d'extradition entre les deux pays, expliquait, hier, un porte-parole de la Sûreté du Québec, à Montréal.

On a pu apprendre au cours du week-end que l'état de santé de Nicolas nécessiterait des soins médicaux dans les plus brefs délais. Selon la SQ, ceci pourrait convaincre le personnel diplomatique du Gabon d'autoriser son rapatriement auprès de sa mère, Céline Deschêne, à Sainte-Foy.

Mohammad débouté en Cour fédérale à Toronto

Presse Canadienne

TORONTO

■ La Cour fédérale d'appel a refusé hier à Mahmoud Mohammad Issa Mohammad la permission de soumettre certains documents qui, selon lui, montreraient que le système d'immigration est injuste.

Les trois juges ont signalé à Mohammad qu'il a eu amplement le temps de soumettre ces documents devant le juge James Jerome, qui a décidé, en mars, que le système était équitable. Selon le juge Jerome, l'arbitre qui décidera si Mohammad doit être déporté ou non est suffisamment indépendant du ministère de l'Immigration.

Les témoignages devant cet arbitre se sont terminés la semaine dernière. Le 17 novembre, les avocats doivent soumettre leurs plaidoiries et une décision est attendue avant le 30 novembre.

Le triomphe du style



Lorsqu'il s'agit de vêtements de qualité, Samuelsohn n'a pas son pareil. Voyez, par exemple, ce complet croisé pure laine. La silhouette sobre évoque chez celui qui le porte une attitude sérieuse. Le prince de Galles gris à délicat quadrillage bleu inspire l'autorité, tout en suggérant une notion

personnelle de l'élégance. Grâce

à ses détails classiques comme

fentes latérales, poches à rabat

et pantalon à plis, le complet

Samuelsohn est toujours à la mode.

Cette saison, si vous cherchez

un complet, n'hésitez pas.

À 745 \$, le complet croisé

classique gagne haut la main.

Le complet croisé classique
de Samuelsohn ...
Seulement chez Holt Renfrew.

Sherbrooke et de la Montagne, 842-5111 • Rockland, 738-3500 • Fairview, Pointe Claire, 694-6310 • Place Ville-Marie, 866-2466

Sherbrooke et Rockland ouverts les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h • Fairview et Place Ville-Marie ouverts les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 5 h.

Occupez-vous de vos oignons!



Vous pouvez vous libérer de tous les tracas que vous causent l'achat et l'entretien de vos camions en laissant les experts de LOCAM vous proposer un plan de location.

Avec le **crédit-bail** vous n'avez plus à immobiliser de liquidités. LOCAM achète les camions dont vous avez besoin et en règle le financement.

Et en choisissant un contrat de **location à long terme** avec entretien, il ne vous reste plus qu'à mettre du carburant dans les réservoirs... LOCAM s'occupe de tout le reste.

Alors pourquoi vous embarrasser d'acheter des camions quand la location à long terme est si pratique? Peu importe vos besoins, LOCAM est en mesure de vous fournir les camions qui répondent à vos spécifications, qu'il s'agisse d'une simple fourgonnette ou d'un parc de poids lourds.

Pour vos camions, adressez-vous aux gens de métier. Adressez-vous à LOCAM.

Sylvain Benoit plaide coupable

JEAN-PAUL
CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Le juge Stephen Cuddihy, de la Cour du Québec, division criminelle, a accédé hier à la requête d'un homme qui demandait de purger sa sentence à la prison de Waterloo parce qu'à cet endroit il croit pouvoir suivre une cure de désintoxication.

Sylvain Benoit a été conduit devant ce magistrat au Palais de justice de Saint-Jérôme pour y subir son enquête préliminaire relative à une série de fraudes effectuées dans des dépanneurs ou libres-services situés dans le district judiciaire de Terrebonne.

Il a toutefois décidé de reconnaître sa culpabilité à 27 chefs d'accusation de fraude et à 11 de bris de probation. Le juge Cuddihy l'a immédiatement condamné à deux ans moins un jour de détention, ce qui signifie que Benoit ira purger sa peine dans une prison provinciale.

Mais le jeune homme de 24 ans de Saint-Eustache n'en a pas fini pour autant avec les tribunaux. Le sergent-détective Réal Brunet, de la police municipale de Saint-Eustache, a déclaré qu'il devra répondre à d'autres accusations semblables à Laval, à Montréal, à Shawinigan, à Chicoutimi, à Jonquière et à Saint-Romuald. Au total, il aurait fraudé ses victimes pour quelque \$100 000 à \$200 000. Lors de son arrestation, Benoit a déclaré qu'il utilisait plus de \$1 000 par jour pour l'achat de drogue.

Pour obtenir de l'argent, il se présentait devant le commis du dépanneur ou du libre-service et lui disait que son patron lui devait une certaine somme pour des réparations effectuées sur son auto. Lorsque l'employé hésitait à lui remettre le montant réclamé, il faisait semblant de téléphoner au patron du commerce. Il lui arrivait aussi de se présenter avec un chèque de \$200 ou plus et disait à l'employé qu'il devait \$100 à son patron. Il demandait alors de bien vouloir encaisser le chèque et de garder, dans la caisse le montant de la dette et de lui remettre la balance.

Apte à subir son procès?

Presse Canadienne
OTTAWA

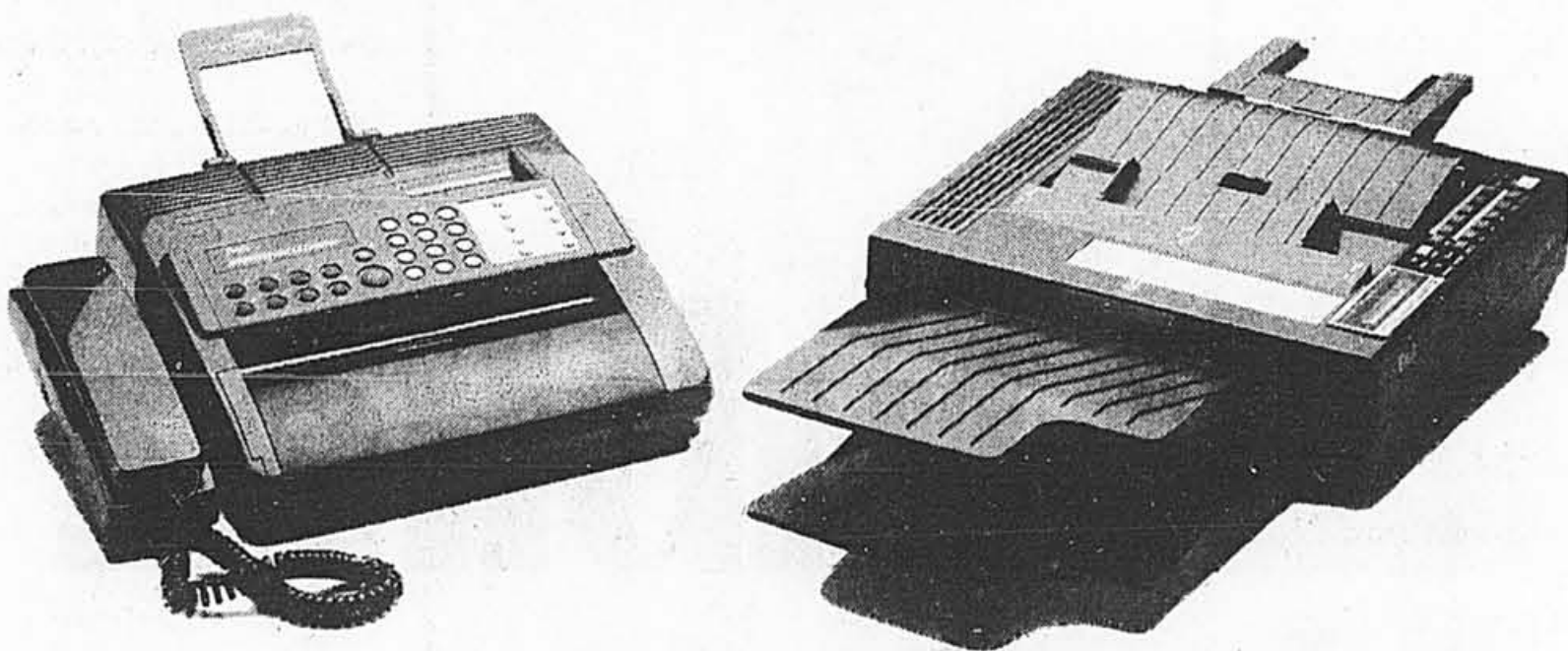
■ La Cour suprême du Canada a pris en délibéré, hier, la demande d'un sourd-muet handicapé mental d'en appeler d'une décision de la Cour d'appel de l'Alberta, qui l'oblige à subir son procès sous une accusation d'agression sexuelle.

À la suite de son enquête préliminaire, Galyn George Shupe a bénéficié d'une suspension des procédures, sous prétexte que, incapable de communiquer avec son avocat, il ne pourrait pas avoir un procès équitable.

Pour la Cour d'appel, cependant, l'arrêt des procédures a été fait de façon prématurée.

Apprenant que Shupe a déjà subi des procès sous trois autres accusations, le juge en chef Brian Dickson, de la Cour suprême du Canada, a fait le commentaire suivant: «Comment la société se protège-t-elle contre un tel individu? Doit-il être constamment libre de commettre des meurtres?»

LE DERNIER CRI, MAIS PAS DU DERNIER VENU.



Les nouveaux télécopieurs IMAGEFAX

Bell lance les nouveaux appareils ImageFax^{mc}, des télécopieurs à l'image de l'excellence Bell. Des télécopieurs rapides, compacts et performants qui assurent des copies d'une lisibilité exemplaire.

S'inscrivant dans la tradition de fiabilité Bell, les appareils ImageFax sont assortis d'un service exclusif qui permet, par un simple appel téléphonique, de diagnostiquer l'origine de tout problème, qu'il s'agisse de l'appareil ou de la ligne de transmission, et d'intervenir promptement. Une autre façon pour Bell d'assurer votre tranquillité d'esprit.

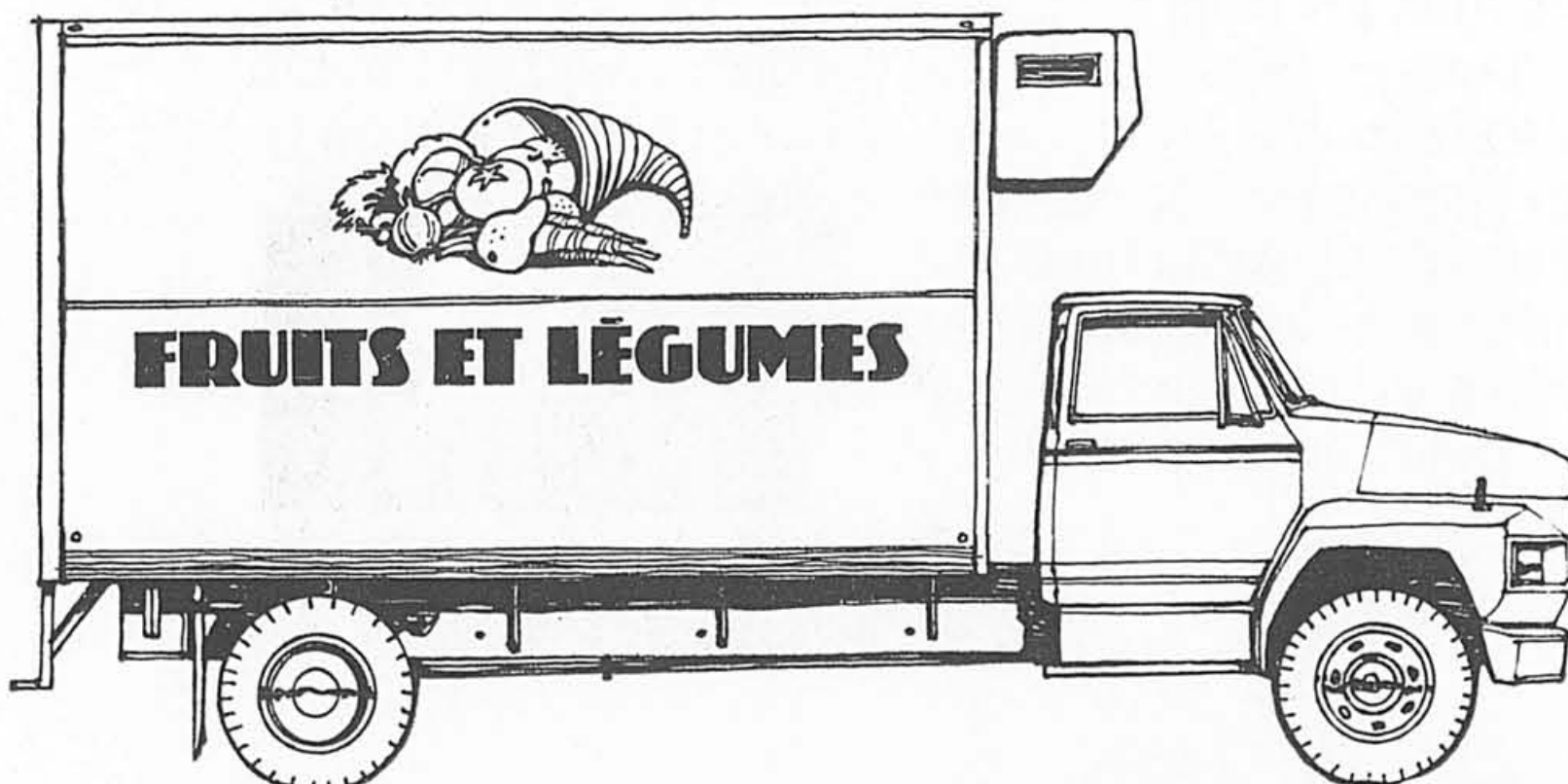
Ces télécopieurs, Bell les offre à prix concurrentiels et vous propose des modalités de paiement avantageuses, dont le Contrat à tarifs fixes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les appareils ImageFax, il suffit de composer sans frais le **1 800 363-2919**.

L'efficacité
passe par Bell^{mc}

Bell

LOCAM s'occupe de vos camions.



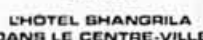
Ville d'Anjou, 9999 Parkway
(514) 354-9140, 1-800-361-7687
Ville St-Laurent, 1300 rue St-Amour
(514) 333-7577
Ottawa, 1800 Bantree
(613) 749-6681, 1-800-902-0700
Québec, 250 Étienne-Dubreuil, Ville Vanier
(418) 683-1783, 1-800-463-1863



LOCAM
MÉNAGE VOS TRANSPORTS.

DANS LE CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

L'hôtel Margherita se joint à la famille toujours croissante des hôtels York-Hannover ... Des hôtels de premier ordre



Membre du réseau national
Telecom Canada

St-Laurent se doterait d'un parc de haute technologie

L'opposition (majoritaire au conseil municipal) voit en effet d'un bon oeil ce projet préparé par une firme de consultants

YVON LABERGE

■ L'opposition majoritaire au conseil municipal de Saint-Laurent accueille favorablement le concept de parc de haute technologie préparé conjointement par la firme de consultants SECOR et l'architecte-urbaniste Aurèle Cardinal.

Non seulement va-t-on de l'avant avec le projet, a-t-on appris hier, mais on s'apprête même à décréter de nouvelles réserves foncières sur des terrains que l'administration du maire Laurin n'avait pas cru bon d'inclure dans les limites du parc, en juillet 1987.

Les grandes lignes du projet seront d'ailleurs rendues publiques aujourd'hui en conférence de presse, et une visite du site est même prévue en après-midi.

Rappelons que le parc de haute technologie de Saint-Laurent aura une superficie de 25 millions de pieds carrés, dont la moitié appartient au gouvernement du Canada cependant que l'autre moitié appartient à des intérêts privés. L'idée de parc de haute technologie à Saint-Laurent avait été initiée par le maire Marcel Laurin il y a à peine trois ans.

L'avis d'imposition des nouvelles réserves foncières sera présenté à la séance du conseil municipal du 8 novembre prochain. Essentiellement, on vise à inclure deux vastes terrains aux limites déjà connues du parc. L'un est situé à la limite nord-ouest du parc; l'autre, à sa limite sud-est.

Le premier a une superficie de 636 337 pieds carrés; le second, tout autant. Celui situé à la limite nord-ouest appartient à M.G. Transport Canada Inc, et celui situé à la limite sud-est du parc appartient à la compagnie de construction Belcourt Inc.

M.G. Transport Canada Inc est propriétaire du terrain pour l'avoir acquis le 29 août dernier de la compagnie 150460 Canada Inc au prix de \$3 millions, soit \$4,71 le pied carré. A l'hôtel de ville de Saint-Laurent, on évalue ce terrain à \$2,25 le pied carré.

Par ailleurs, M. Andrew Gaty, un propriétaire foncier bien connu à Saint-Laurent et dans d'autres villes de l'île de Montréal, a acquis, il y a à peine un mois, un terrain mis sous réserves dans le parc de haute technologie de Saint-Laurent. Superficie de terrain: 159 520 pieds carrés. Prix: \$295 112, soit \$1,85 le pied carré.

M. Gaty était de la poignée d'hommes d'affaires qui, l'automne dernier, ont acquis des terrains mis sous réserves foncières dans le Nouveau Saint-Laurent. Le Nouveau Saint-Laurent est le nom donné à un vaste territoire de quelque 12 millions de pieds carrés mis sous réserves en 1986 pour des fins d'habitation.

M. Henri Paquin, le promoteur immobilier assassiné dans l'explosion de sa voiture, le mois dernier à Saint-Laurent, était aussi du groupe d'hommes d'affaires actifs dans le Nouveau Saint-Laurent.

Pas de chiens en ville, décident les Reykjavíkois

Agence France-Presse
REYKJAVIK

■ Les habitants de Reykjavik, capitale de l'Islande, se sont prononcés par référendum contre l'autorisation d'avoir des chiens dans leur ville.

Seulement 12% des électeurs inscrits ont participé, du 25 au 30 octobre, au scrutin organisé par la municipalité pour ratifier une autorisation accordée il y a trois ans, après 50 ans d'interdiction de chiens.

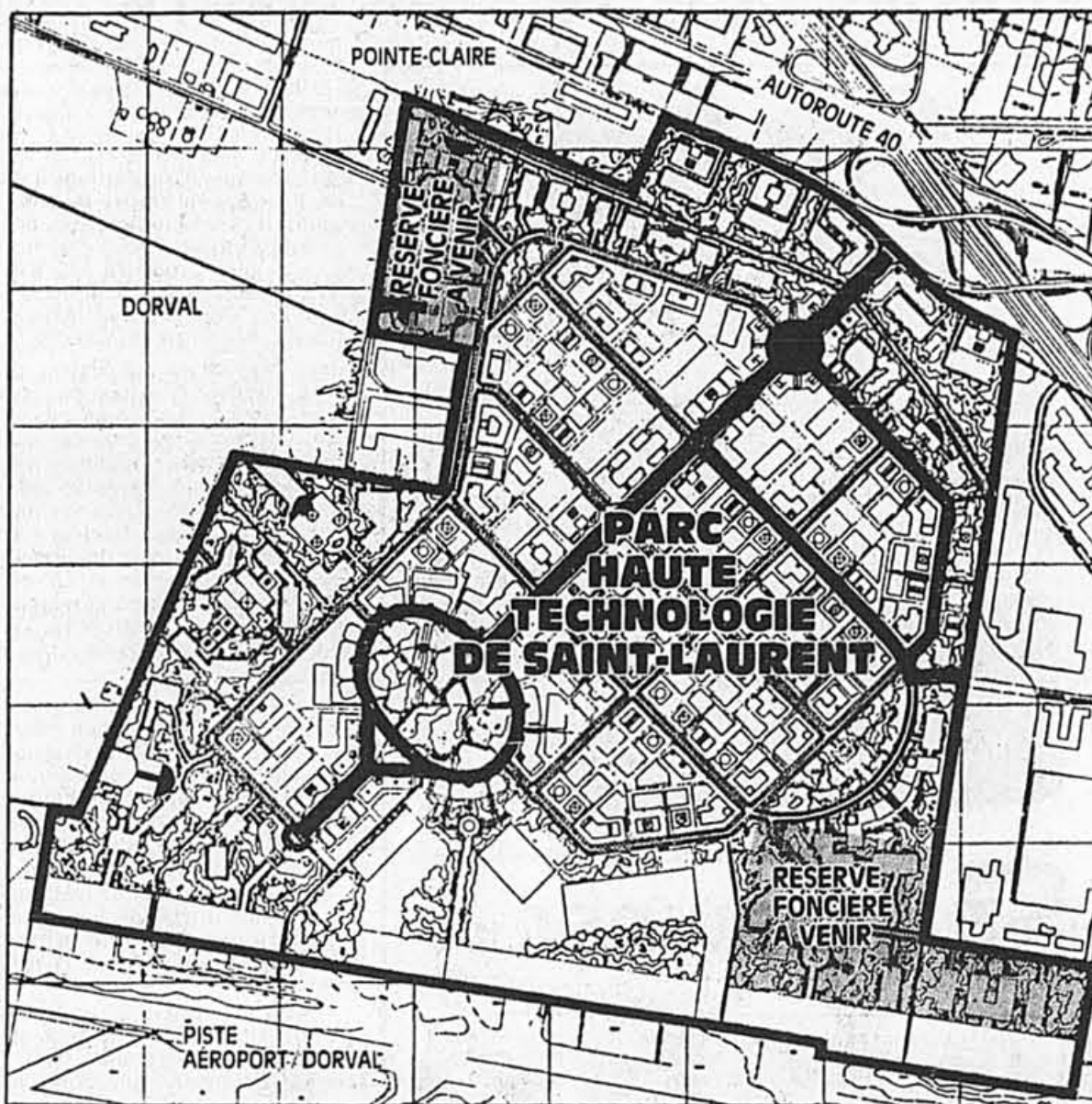
Les 3000 électeurs qui se sont prononcés favorablement pour la présence de chiens dans la capitale sont un peu moins nombreux que les propriétaires de représentants de la race canine.

Londres interdit la chasse aux phoques

Agence France-Presse
LONDRES

■ Le gouvernement britannique a interdit hier la chasse et de la capture de phoques pour deux ans à partir du 1er décembre, à la suite de l'épidémie qui causé la mort de plusieurs milliers de phoques en mer du Nord cet été.

L'interdiction s'appliquera à l'ensemble des côtes britanniques pour les phoques communs. Les phoques gris seront protégés au large de l'Angleterre et du Pays de Galles, mais pas au large de l'Ecosse, où ils semblent moins menacés, a précisé Lord Sanderson, secrétaire d'Etat à la pêche auprès du ministère chargé de l'Ecosse.



Les parties en gris indiquent les réserves foncières à venir dans le parc de haute technologie.

COLLÈGE NOTRE-DAME

3791, chemin Queen Mary
Montréal, H3V 1A8
739-3371

Cours secondaire complet; Pensionnat - Externat
Garçons-filles; sous la direction des Frères de Sainte-Croix

Journée "portes ouvertes"

Les parents et les futurs élèves sont invités à une journée "portes ouvertes" pour voir le collège en activité.
Le mardi 8 novembre entre 9h30 et 11h00 ou entre 13h30 et 15h00. Il y a départ toutes les dix minutes.

Examens d'admission

Le samedi 26 novembre pour les candidats à la 1re secondaire dont le nom de famille commence par les lettres allant de "A à K".

Le samedi 3 décembre pour les candidats à la 1re secondaire dont le nom de famille commence par les lettres allant de "L à Z".

Les samedis 14 et 21 janvier pour tous les candidats de la 1re à la 5ième.

Début des examens: 13h30
Durée des examens: 3 heures.
Frais: 20\$



Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1988 et une photocopie de l'année en cours.

LE RENOUVEAU NISSAN 89



PASSEZ DÈS AUJOURD'HUI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE PRO NISSAN ET DÉCOUVREZ LES VÉHICULES QUI FONT LE RENOUVEAU:

240 SX 89

UNE NOUVELLE SPORTIVE SUR LE MARCHÉ
PUISSANCE, PERFORMANCE ET MANIABILITÉ
Moteur 2,4 litres, 12 soupapes
Design avancé
Système de freinage ABS et affichage de la vitesse au pare-brise, sur certains modèles

STANZA 89

L'INTERMÉDIAIRE PAR EXCELLENCE
Modèle rajeuni
Profil aérodynamique
Équipement standard complet
Intérieur raffiné

SENTRA 89

Modèle rajeuni
NOUVEAU MOTEUR plus puissant de 1,6 litre
12 soupapes
Excellent rapport qualité-prix
UNE DES VOITURES LES PLUS FIABLES DE SA CATÉGORIE

PICK-UP 89

UNE BEAUTÉ ROBUSTE
LE CAMION le plus abordable de sa catégorie au Canada
Groupe d'accessoires plus complet en équipement standard

Bravo



LES PROS NISSAN DU GRAND MONTRÉAL

AUTO GOUVERNEUR INC. LAVEL 1501, boul. des Laurentides 668-1650	RAILLARGEON NISSAN INC. LONGUEUIL 760, est, rue Saint-Charles 677-8953	BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE LASALLE 7550, boul. Brodeur 366-8931	BROSSARD NISSAN INC. BROSSARD 9005 boul. Taschereau 445-9811	BRUCY AUTO INC. VOUDREUIL 900, boul. Horowitz, route 342 455-1434	CENTREVILLE NISSAN 2005, boul. St-Jacques 932-6677
CHOMEY NISSAN LAVEL 2465, boul. Labelle 682-4400	CITÉ NISSAN MONTREAL 3500, boul. Jean-Jacques 739-3175	DEMERS NISSAN BLAINVILLE 818, boul. Labelle 438-4120	FAIRVIEW NISSAN LTÉE POINTE-CLAIRE 345, boul. Dumais 697-9141	GARAGE DUMOULIN LTÉE Saint-François, LAVEL 6115, boul. Levesque 645-7450	GARAGE MODELAUTO INC. POINTE-AUX-TREMbles 12230, est, rue Sherbrooke 645-4546
MERCER NISSAN INC. MERCER 55, boul. St-Jean Baptiste 691-9541	METRO NISSAN INC. LACHENAIE 2125, rue Notre-Dame 634-7211	ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE SAINT-EUSTACHE 801, boul. Savoy 472-8666	ST-LEONARD NISSAN INC. SAINT-LEONARD 7770, rue Colbert 374-4421	ST-MICHEL NISSAN MONTREAL 9474, boul. St-Michel 384-8400	MANOIR NISSAN INC. REPENTIGNY 225, boul. Brien 585-5824
					TERREBONNE NISSAN ST-JOHN DE TERREBONNE 4100, chemin Beaudouin 477-1444

SPEC Électronique
umoulin

MUSIQUE MAGIQUE
995\$*

- RÉCEPTEUR SONY
 - Ampli 2 x 40 W RMS
 - Syst. AM/FM
- LECTEUR LASER SONY
 - Quadruple échantillonnage
- ENCEINTES acoustiques **IMAGE**
 - Faites au Canada
 - Un des meilleurs rapports qualité/prix

GARANTIE 3 ANS
image SONY

QUANTITÉ LIMITÉE

Montreal 8390 St-Hubert (au sud de Metropolitain) 388-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

En France, les associations contre la pilule abortive repartent en guerre

Confort de Rockport.

La semelle coussinée, avec le système exclusif «Walk Support System», assure le confort de vos pieds, jour après jour, soir après soir. Rockport, les chaussures de marche réputées.

Nous vous offrons une vaste sélection de chaussures de marche réputées.

BONUS Avec tout achat de chaussures Rockport, recevez une paire de chaussettes Rockport. Valeur 12\$. Jusqu'à épuisement des stocks.

Rockport
Les vraies chaussures de marche

Un pas vers une santé meilleure... avec **j. slawner** Itée

NOUVELLES HEURES PROLONGÉES POUR VOTRE COMMODITÉ.

Lundi-mardi-merc.	8 h 30 - 17 h 30
Jeudi-vendredi	8 h 30 - 19 h
Samedi	9 h - 16 h

CÔTE-DES-NEIGES 5713, CH. CÔTE-DES-NEIGES • 731-3378

Reuter
PARIS

La mosaïque d'associations qui avaient mené en France la campagne «d'excommunication» de la pilule abortive a décidé de repartir en guerre contre le RU-486 après le revirement de Roussel-Uclaf, qui s'est plié aux injonctions du gouvernement français.

Face à la «décision scélérate» du ministre de la santé, Claude Evvin, le comité pour sauver l'enfant à naître appelle à une manifestation le 11 novembre Place du Trocadéro, à Paris, avec le soutien de l'AOCPA (association pour l'objection de conscience à toute participation à l'avortement).

Le 23 juin dernier, une manifestation similaire avait réuni 30 000 personnes, selon les organisateurs.

Ces associations, parfois groupuscules, réunies dans un «collectif contre le RU-486», démentent tout «complot intégriste», à l'image des noyaux de militants qui ont réussi à entraver la sortie du film de Martin Scorsese, *La dernière tentation du Christ*.

«Nous n'avons aucune relation ni avec les intégristes, ni avec l'église, ni avec le front national», assure le sociologue Henri Fontana.

L'AOCPA, qui accuse Evvin d'avoir «détourné délibérément la législation sur la santé publique» et d'alimenter «la suspicion de collusion entre le pouvoir politique et une société privée contrôlée par l'étranger», vient de saisir le président François Mitterrand.

Le collectif assure avoir réussi à faire vaciller un temps le géant pharmaceutique, grâce à l'appui d'un petit nombre de militants déterminés et d'associations familiales. Un relai déterminant aurait été pris par la suite à l'étranger par les puissants lobbies américains, comme «right to life» et des groupes allemands et sud-américains.

Les «combattants de la vie», qui n'hésitent pas à établir un parallèle entre la lutte contre «l'arme chimique RU-486» et celle contre l'occupant nazi, vont reprendre leur «stratégie de l'ombre», élaborée par des associations aussi peu connues que «Sos-tout-petit», qui est dirigée par le professeur Xavier Dor.

L'arme «numéro un», plus rapide qu'une mobilisation de l'opinion publique, consiste à viser «à la caisse» Roussel et surtout le géant allemand Hoechst, qui détient la majorité des parts des laboratoires français. La menace de boycott aux États-Unis s'étend non seulement aux produits pharmaceutiques, mais aux autres activités de la firme, l'agro-vétérinaire.

En France, un second plan d'action vise les pharmaciens et les médecins. Des milliers de tracts amalgamant RU-486 et Zyklon B, utilisés dans les chambres à gaz par les Nazis, leur ont déjà été envoyés. Cette fois, une sensibilisation va être menée auprès des pharmaciens des hôpitaux.

Parallèlement, l'AOCPA veut en avoir «détourné délibérément la législation sur la santé publique» et d'alimenter «la suspicion de collusion entre le pouvoir politique et une société privée contrôlée par l'étranger», vient de saisir le président François Mitterrand.

«Tout s'est passé le 23 septembre comme si on avait procédé à une mise en scène destinée à abuser non-seulement l'opinion publique française, mais surtout le gouvernement chinois, qui exigeait, pour débloquent le marché en instance avec Roussel-Uclaf, que le RU-486 ait obtenu l'AMM», affirme son président, Eric Raoult.

Pilule abortive: deux ans de tests avant d'entrer au Canada

Presse Canadienne
TORONTO

La mise en marché de la pilule abortive controversée, actuellement vendue en France, nécessitera au moins deux années de tests avant son introduction sur le marché canadien, affirme un porte-parole de Santé et Bien-être Canada, le docteur Colin Broughton.

«Un nouveau médicament doit être approuvé par les services chargés de la réglementation conformément à la Loi sur les aliments et les médicaments en matière de sécurité et d'efficacité», dit-il.

Le ministère n'acceptera pas sans enquêter les conclusions du gouvernement français, qui la semaine dernière a ordonné la commercialisation de la pilule. Le fabricant l'avait retirée du marché à la suite de l'opposition du public et de la menace de boycott de ses autres produits.

Roussel Canada Inc., qui détient les droits sur la pilule abortive, connue sous le nom de RU-486, a indiqué que la compagnie tenterait de faire approuver le nouveau produit par les services de santé fédéraux d'ici un an. M. Broughton a souligné que la compagnie devrait alors soumettre la documentation concernant tous les tests effectués afin que les laboratoires fédéraux puissent les examiner.

Selon M. Broughton, si la pilule ne présente aucun danger, les bureaux ne pourront qu'en approuver la mise en marché. Cependant, le gouvernement pourrait alors adopter une loi interdisant la vente de la pilule.

Un porte-parole d'un groupe anti-avortement a fait savoir qu'il exercerait des pressions sur le gouvernement pour frapper d'interdiction la RU-486.

«Ils ne devraient pas permettre l'introduction de la maudite pilule au Canada», a lancé Laura McArthur, présidente de l'Association pro-vie. «J'ai du mal à imaginer qu'un pays s'intéresse à un tel produit.»

Un porte-parole de l'Association ontarienne des cliniques d'avortement s'est de son côté déclaré en faveur de la commercialisation de la pilule, une fois les tests complétés.

«Tout ce qui nous inquiète, ce sont les effets secondaires et la sécurité de la mère», a dit Mme Carolyn Egan.

LA VOITURE DE PERFORMANCE QUI CONVIENT À TOUTE LA FAMILLE.



Il arrive souvent que les constructeurs de voitures sacrifient le confort familial au profit de la performance. Ou vice versa. Ce genre de compromis ne vous convient pas toujours.

Heureusement, aucun compromis n'a affecté la conception de la Berline Acura Integra. Les ingénieurs d'Acura ont plutôt intégré ces disciplines très différentes. Vous pouvez donc être propriétaire d'une voiture confortable et spacieuse à souhait et aussi puissante que nécessaire.

Par exemple, le moteur de l'Integra est dérivé de ce que nous avons appris sur la piste de course Formule Un. Quatre soupapes par cylindre. Injection programmée de carburant. Deux arbres à cames en tête évidés. Ce sont toutes des caractéristiques qui prouvent notre expérience de la course Grand Prix.

La puissance très raffinée du

moteur de l'Integra exigeait un système de suspension accordé avec précision. Il est donc facile de prendre les virages courts en toute sécurité.

La performance ne peut pas être le seul atout d'une voiture. Les sièges et le champ de vision de l'Integra sont donc exceptionnels.

Du siège du conducteur, le champ de vision de la Berline Integra est de 310°.

Les sièges offrent tout l'espace et le confort nécessaires aux longs voyages en famille. Souples et fermes à la fois, ils sont confortables en tout temps.

Pour vous aider à éviter les distractions, les commandes d'usage fréquent sont à portée du volant. Vous pouvez donc concentrer toute votre attention à la conduite.

Vous serez rassuré par le fait que la Berline Integra porte une garantie

complète de 5 ans/100,000 km* des principales composantes et qu'elle profite de l'appui des consommateurs avertis.

Pendant les deux dernières années d'affilée, les voitures Acura ont été au premier rang du sondage de satisfaction du client de J.D. Power and Associates.**

Vu que nous vous offrons un choix plutôt qu'un compromis, nous espérons que vous déciderez de faire un essai sur route de l'Integra. Nous sommes persuadés que vous serez impressionné par sa performance et sa polyvalence.

Pour des renseignements complets, y compris le nouveau Plan AcuraBail, téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE.
Une division de Honda Canada Inc.



PRESTIGE ACURA
3700 Autoroute 440, O.
Laval
Tél.: 514-745-1234

ACURA PRÉSIDENT
4648 Boul. St. Jean N.,
Dollard-des-Ormeaux
Tél.: 514-696-2991

LUCIANI ACURA
4040 Jean Talon O.,
Montréal
Tél.: 514-340-1344

SUDBEC ACURA
4645 Chemin Chambly,
St. Hubert
Tél.: 514-445-7333

ÉLÉGANCE ACURA
1144 Rue Principale,
Granby
Tél.: 514-378-4969

*Séjour et des échelles en premier lieu de la conception d'une voiture plus de 90%.

**Sondage 1987 et 1988 de la satisfaction client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates sur la base du produit et du service au client aux États-Unis.

Votre vie est à votre service.

Des sorciers se réunissent pour invoquer la «pyramide du pouvoir»...

JULES BÉLIVEAU

■ Dix-huit sorciers et sorcières étaient réunis hier dans un lieu gardé secret de la région de Châteauguay. Ils ont médité pendant tout l'après-midi. Puis, à l'heure du coucher du soleil, ils ont invoqué la «pyramide du pouvoir».

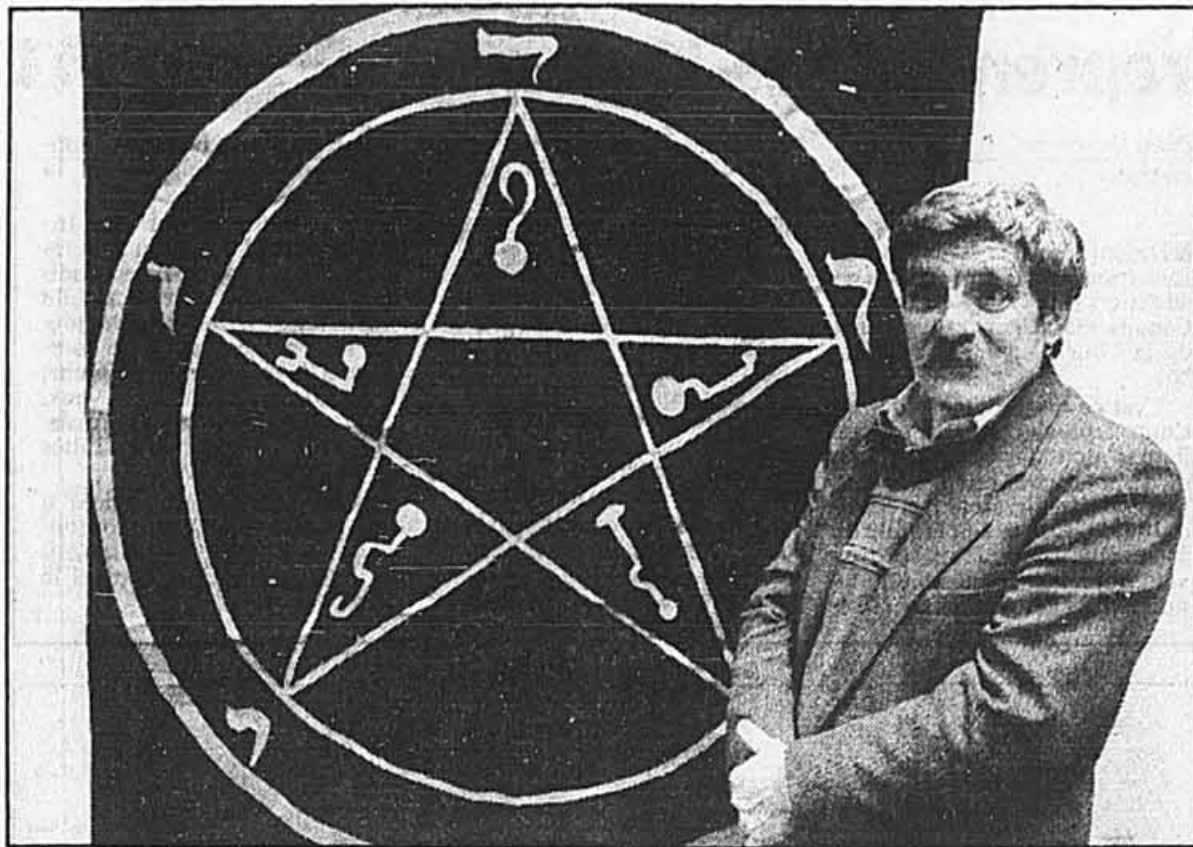
Une façon comme une autre de célébrer l'Halloween!...

Notre interlocuteur n'a pas cru que c'était une blague.

«Le jour de l'Halloween, a dit Tubaal Cain le plus sérieusement du monde, a été justement choisi parce que c'est la forme la plus ancienne des manifestations religieuses païennes datant d'avant l'avènement de la société patriarcale.»

Tubaal Cain se présente comme un initié. Il fait partie depuis plus d'une vingtaine d'années d'un groupe d'adeptes montréalais croyant aux pouvoirs extraordinaires mais souvent oubliés de la nature. Pour gagner sa vie, cet initié exerce le métier hautement plus prosaïque d'analyste en risques financiers à l'emploi d'une maison de courtage dont il tient à taire le nom.

Mais ces sorciers et sorcières...? Selon Tubaal Cain, il s'agit pour plusieurs d'entre eux de per-



Tubaal Cain devant son pentacle.

PHOTO PIERRE LALUMIERE, La Presse

sonnages très importants dans le domaine des pouvoirs naturels méconnus. Tous ne seraient d'ail-

leurs pas des sorciers et des sorcières à proprement parler. Deux sont des *streghe* (sic) italiens.

Deux sont des grands-prêtres de Bretagne. Et il y a dans le groupe un *masai* du Kenya, quatre drui-

des d'Angleterre et trois chamans (sic) amérindiens.

Tout ce monde, souligne Tubaal Cain, a été invité à se réunir en un «conclave historique» près de Montréal pour «tenter de contrer les influences des lignes de forces destructrices qui semblent converger pour menacer l'humanité d'un cataclysme millénaire». Cette rencontre a aussi pour objectif de préparer «le retour de l'humanité à la société matriarcale».

L'initié montréalais a vraiment le choix des exemples lorsqu'il parle des cataclysmes menaçant l'humanité: destruction de la couche d'ozone, apparition de maladies d'immuno-déficience chez les humains et chez les animaux, baisse de la moralité partout sur la planète, etc. Il n'hésite pas, par ailleurs, à attribuer les grandes épreuves que ne cesse de subir l'humanité depuis plusieurs siècles ou peut-être même depuis plusieurs millénaires à l'instauration de la société patriarcale.

Quant au choix de la région de Montréal pour la réunion secrète d'hier, Tubaal Cain le justifie ainsi: «Montréal est un endroit facilement accessible depuis partout dans le monde. Et le Québec est devenu au cours des dernières années un terrain propice pour une pensée alternative.»

Des fissures dans la Grande Pyramide

Associated Press
PLATEAU DE GIZA, Egypte

■ L'installation d'un système d'éclairage à l'intérieur de la Grande Pyramide pour rendre sa visite plus sûre et plus agréable aux touristes a permis de découvrir d'importantes fissures au sein du monument, y compris une fêlure dans un bloc de rocher de 2,5 tonnes.

«Si cet énorme rocher tombe, personne ne peut prédire ce qui va arriver dans la pyramide», commente Mansour Bauraik, inspecteur du service de protection du patrimoine qui a découvert les fissures.

Le bloc de roche, qui mesure un peu plus de 2,8 m de large, surplombe les escaliers conduisant à la chambre souterraine de la pyramide, une des trois structures internes du monument.

RECHERCHÉS



15 600\$*

SCOTSDALE/SIERRA SLX
Transport et préparation inclus.



16 900\$*

SILVERADO/SIERRA SLE
Transport et préparation inclus.

LES FRÈRES CHEVROLET ET GMC

DU 24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 1988

Pour une foule de caractéristiques spéciales, comprenant • un puissant moteur V8 (305 po.cu.) à IEC de 175 CV
• une radiocassette AM/FM/Stéréo • un système de freins antipatinage

SIGNES PARTICULIERS:

SCOTSDALE/SIERRA SLX

Peinture métallique • Phares halogène • Boîte de 2,4 m. (8 pieds) de long
• Volant inclinable • Vitres teintées • Essuie-glace à balayage intermittent
• Enjoliveurs de roues • Retroviseurs noirs surbaissés • Barre stabilisatrice
• Moulures latérales noires • Isolant à l'arrière de la cabine • Indicateurs
voltmètre, thermomètre, manomètre d'huile et compteur journalier
• Pare-chocs arrière à marchepied peint • Amortisseurs renforcés
• Chauffe-bloc • Batterie grande capacité

SILVERADO/SIERRA SLE

Peinture métallique de luxe deux teintes • Phares halogène • Boîte de 2,4 m. (8 pieds) de long • Volant sport inclinable • Vitres teintées • Essuie-glace à balayage intermittent • Roues rally • Retroviseurs brillants surbaissés en acier • Barre stabilisatrice • Moulures latérales brillantes
• Isolant à l'arrière de la cabine et sous le capot • Indicateurs voltmètre, thermomètre, manomètre d'huile et compteur journalier • Pare-chocs avant et arrière chromé de luxe avec bourrelet de protection
• Amortisseurs renforcés avant et arrière • Chassis renforcé • Chauffe-bloc • Batterie grande capacité • Radiateur grande capacité • Réservoir à essence grande capacité

RÉCOMPENSE

**TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 4 VITESSES
AVEC SURMULTIPLIÉE SANS SUPPLÉMENT****

*Prix pour les modèles 89 neufs spécialement équipés en stock, à 2 roues motrices. Modèles à 4 roues motrices également disponibles moyennant un supplément. Toutes les taxes de vente en sus. **Cet offre ne peut être jumelée avec aucune autre offre du manufacturier.

VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

CHEVROLET OLDSMOBILE
GRAVEL CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
5900, boulevard Marie-Victoria
BROSSARD, QC (J51) 466-2233
SALOIS CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
610, boulevard Côte-Labelle
CHOMÉDEY, Ville de Laval, QC (J51) 688-3622
SNYDER AUTOMOBILES LEE
2150, rue Notre-Dame
LACHINE, QC (J51) 637-4651
GIBEAULT AUTOMOBILES
(1983) LEE
150, boulevard Taschereau
L'APRAIRIE, QC (J51) 629-8477
DUVAL CHEVROLET INC.
1450, boulevard Marie-Victoria Est
LONGUEUIL, QC (J51) 670-9300

CLERMONT CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
5363, rue Saint-Denis
MONTRÉAL, QC (J51) 279-6301
HAROLD CUMMINGS LTD-LEE
3755, rue Jean-Talbot Ouest
MONTRÉAL, QC (J51) 739-1911
LE RELAS CHEVROLET
OLDSMOBILE LEE
9111, Avenue Hoché
MONTRÉAL, QC (J51) 364-6203
CHRISTIN AUTOMOBILE INC.
12311, rue Sherbrooke Est
POINTE-AUX-TREMÈLES, QC (J54) 964-1000

BARKABE CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
925, boulevard Laurentien
SAINT-LAURENT, QC (J51) 744-6401
PLAZA CHEVROLET OLDSMOBILE
CADILLAC INC.
10400, boulevard Henri-Bourassa Ouest
SAINT-LAURENT, QC (J51) 332-1673
PARK AVENUE CHEVROLET
OLDSMOBILE CADILLAC INC.
2006, rue Jean-Talbot Est
SAINT-LÉONARD, QC (J51) 729-9011
CARREFOUR CHEVROLET
OLDSMOBILE ET CAMIONS
CHEVROLET INC.
200, boulevard Côte-Labelle
SAINT-ROSE, (Ville de Laval), QC (J51) 620-1991
LAIONDE CHEVROLET OLDSMOBILE
CADILLAC LEE
4111, boulevard de la Concorde
VILLE DE LAVAL, QC (J51) 224-4411

PONTIAC BUICK
LES AUTOMOBILES CANDIAC INC.
85, route 132
DELSON, QC (J51) 632-2220
HARLAND PONTIAC BUICK INC.
950, boulevard Montclair-Toronto
DORVAL, QC (J51) 631-2007
BOURASSA PONTIAC BUICK LEE
1601, boulevard St-Martin Est
DORVAL, QC (J51) 362-2122
CHAMPLAIN PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
1000, boulevard Ir des Soeurs
DES SOEURS (Verdun), QC (J51) 769-3333
GAUTHIER PONTIAC BUICK
GMC INC.
399, rue Saint-Charles Ouest
LONGUEUIL, QC (J51) 670-1445
VILLE-MARIE PONTIAC
BUICK LEE
4500, rue Montcalm
MONTRÉAL, QC (J51) 250-1414

AVENUE PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
6100, boulevard Decarie
MONTRÉAL, QC (J51) 731-3701
BOULEVARD PONTIAC BUICK
GMC LEE
9050, boulevard de l'Acadie
MONTRÉAL, QC (J51) 362-4400
GOHIER PONTIAC BUICK INC.
3333, rue Jarry Est
MONTRÉAL, QC (J51) 376-4220
LA BELLE PONTIAC BUICK LEE
11251, rue Notre-Dame Est
MONTRÉAL-EST, QC (J51) 649-1601
TERRY PONTIAC BUICK LEE-LTD
1250, rue St-Jacques Ouest
MONTRÉAL, QC (J51) 487-0000
ACTUEL PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
3950, rue Goussard
ST-HUBERT, QC (J51) 443-5559

PARKWAY PONTIAC BUICK INC.
9599, autoroute Transcanadienne
SAINT-LAURENT, QC (J51) 333-7070
BRIEN PONTIAC BUICK GMC LEE
9150, boulevard Lacordaire
SAINT-LÉONARD, QC (J51) 327-0540
OMER BARRÉ PONTIAC BUICK INC.
2407, Avenue Wilfrid
VERMOREL, QC (J51) 468-7501
CONTACT PONTIAC BUICK INC.
2670, autoroute Laval Ouest
VILLE DE LAVAL, QC (J51) 662-9070
CAMIONS GM
CENTRE DU CAMION
GMC SNYDER INC.
2402, Route 104 de Laval
MONTRÉAL, QC (J51) 344-4200
LA CIE CHEVROLET MOTOR SALES
DE MONTRÉAL LEE
2045, rue St-Jacques Ouest
MONTRÉAL, QC (J51) 489-6631

LES CONCESSIONNAIRES



Remède pour contrer le sida trouvé à Tokyo

Agence France-Presse
TOKYO

■ Un groupe de chercheurs japonais a mis au point un nouveau remède limitant le développement du virus du sida (syndrome immuno-déficitaire acquis), dont l'efficacité a été prouvée au cours de tests, a révélé hier le chef du département de virologie de l'Institut national de la Santé, le docteur Takashi Kitamura.

Les chercheurs de son département ont découvert que le développement du virus du sida (HIV) pouvait être arrêté grâce à un antibiotique, le deoxynojirymicine (DNM), qui exerce son action sur les glucides du virus, empêchant ainsi sa maturation.

Cette action diminue l'aptitude du virus à se fixer sur les lymphocytes T, qui jouent un rôle primordial dans le système immunitaire, et à les détruire. En mélangeant dans des éprouvettes du DNM dilué dans l'eau et un dérivé de cet antibiotique à des lymphocytes T infectés par le virus du sida, les scientifiques se sont rendu compte que la virulence du virus avait diminué jusqu'à atteindre moins de 10 000^e de sa virulence initiale.

L'administration du DNM à des malades du sida permettrait de diminuer les doses d'AZT (azidothymidine), un médicament utilisé contre le sida, qui produit des effets secondaires lorsqu'il est administré sur une longue période.

Une Indienne du Manitoba veut reprendre ses jumeaux

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Des milliers d'enfants autochtones pourraient être donnés en adoption si la Cour suprême du Canada maintient un jugement de la Cour d'appel du Manitoba.

C'est ce qu'a soutenu hier en Cour suprême, l'avocat d'une femme dont les jumeaux, âgés de deux ans, ont été placés sous la tutelle du directeur des Services à l'enfance et à la famille du Manitoba. Les enfants se trouvent actuellement dans une famille d'accueil indienne et se-

ront donnés en adoption si la tutelle ordonnée par la Cour manitobaine prévaut.

L'avocat, Me Lionel Chartrand, a fait valoir que ces enfants ont le droit d'être élevés par leurs propres parents et que leur vie dans le petit village de pêche autochtone d'Easterville n'est pas aussi sombre qu'on l'a dit. Il a mis la Cour en garde contre la tentation de juger les parents vivant dans des communautés pauvres selon des normes de «classe moyenne».

Après l'avoir entendu, le juge de la Cour suprême Brian Dickson a suspendu la mise en tutelle et accordé à la mère des ju-

meaux, Belinda Bourassa, l'autorisation d'en appeler de la décision de la Cour d'appel.

Mme Bourassa est une Indienne sans statut qui n'a vu ses enfants que de manière sporadique depuis leur naissance. Elle habite une maison de deux pièces sans eau courante, en compagnie de sa mère, de sa soeur, de sa fille et de ses deux neveux. Toute la famille vit de l'assistance sociale et certains adultes sont alcooliques.

Le directeur des services à l'enfance a obtenu une ordonnance plaçant les enfants sous la tutelle de la Cour d'appel le 30 mars.

Huit ans de prison pour le gérant et le propriétaire du SuperSexe

Presse Canadienne
MONTREAL

■ Le propriétaire du club SuperSexe, de Montréal, Fernand Greco, et son gérant, Mario D'Aquino, ont été condamnés tous les deux à huit ans de prison, hier, au palais de justice de Montréal.

Ils ont avoué devant le juge André Chaloux, en chambre criminelle de la Cour du Québec, avoir comploté, le printemps dernier, l'importation au Canada de dix kilos de cocaïne, une valeur de quelque \$5 millions.

La drogue devait entrer au pays au poste-frontière de Rouses Point. Le courrier, Yves Saint-Arnauld, un ancien portier du club de danseuses nues appartenant à Greco, y était attendu cependant par une quarantaine d'agents de la Sûreté du Québec.

C'était le 10 mars. La «coke» était cachée dans les portières de sa voiture. Par ailleurs, la section de la moralité de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) surveillait déjà depuis quelques semaines les dirigeants du SuperSexe.

Dès qu'ils eurent appris que la police les recherchait à ce propos, le 15 mars, Greco et D'Aquino, âgés respectivement de 39 et 47 ans, se sont livrés aux enquêteurs.

Peu de temps avant ces incidents, D'Aquino, dans une entrevue à Télé-Métropole, avait déclaré qu'on consommait moins de drogue dans les clubs de danseuses nues que dans les bars et discothèques.

Un vampire fait un hold-up et blesse une serveuse

■ Un homme portant une grande cape noire, un masque d'une blancheur de craie et une arme à feu, a fait irruption dans un café du nord de la métropole et a tiré à quatre reprises en direction des membres du personnel, blessant légèrement une jeune femme à une hanche, et a pris la fuite avec le contenu de la caisse.

Profitant de l'Halloween, cette nuit où les costumes les plus bizarres passent inaperçus, le pseudo vampire a fait son apparition au café *Chez Paul*, au 1008 ouest de la rue Jean-Talon, vers 20h, hier. Tout s'est passé très vite. L'homme est entré, a sorti son arme, a tiré quatre fois et a tendu les mains pour prendre l'argent que lui ont immédiatement remis des employés. Aussitôt qu'il a eu son butin, estimé sommairement à \$250, il a pris la fuite à pied, vers le sud, sur le boulevard de l'Acadie.

Pris en chasse, le vampire a regagné les profondeurs infernales de la station de métro L'Acadie pour disparaître aux yeux des policiers. Son costume a été retrouvé peu de temps après à Ville Mont-Royal.

L'URSS lancera Bourane d'ici la fin novembre

Agence France-Presse
MOSCOU

■ La navette spatiale soviétique Bourane sera lancée sur la fusée Energia d'ici la fin du mois de novembre, a indiqué hier à l'AFP un responsable de l'agence spatiale Glavkosmos.

M. Stepan Bogodyash a précisé que la date exacte du lancement dépendait du fait que la navette et la fusée de 60 mètres de haut seraient déplacées ou non du pas de tir de Baïkonour, en Asie centrale, où le compte à rebours a été arrêté au dernier moment samedi, en raison d'une défaillance dans les installations de lancement.

Si la navette reste sur le pas de tir, le lancement pourrait avoir lieu «après la fête» du 7 novembre marquant le 71^e anniversaire de la Révolution de 1917, a indiqué M. Bogodyash.

Sept prisonniers tués dans une prison de Rio

Agence France-Presse
RIO DE JANEIRO, Brésil

■ Sept prisonniers ont été retrouvés assassinés ce matin dans le complexe pénitencier Frei Caneca, le plus grand de l'État de Rio de Janeiro, a-t-on appris de source policière.

La police estime que les auteurs du crime — des détenus de la même prison — appartiennent à la «phalange rouge», une dangereuse organisation de prisonniers. Ils ont tué, selon la police, pour forcer les autorités à négocier le retour, dans une prison commune, des leaders de l'organisation, actuellement isolés dans un pénitencier de sécurité maximale.

Faites un bon marché avec le vôtre et achetez-en un à bon marché.

Chaque fois que vous vous rendez chez votre concessionnaire Passeport dans le but de changer votre voiture ou camionnette pour une neuve, vous savez que vous allez faire une bonne affaire.

Et aujourd'hui, les affaires roulent mieux que jamais puisque Passeport vous offre, pour un temps limité seulement, une prime de 500 \$ pour la reprise de votre véhicule.

Autrement dit, cela signifie que votre véhicule prend de la valeur pendant la grande liquidation d'automne 1988 de Passeport.



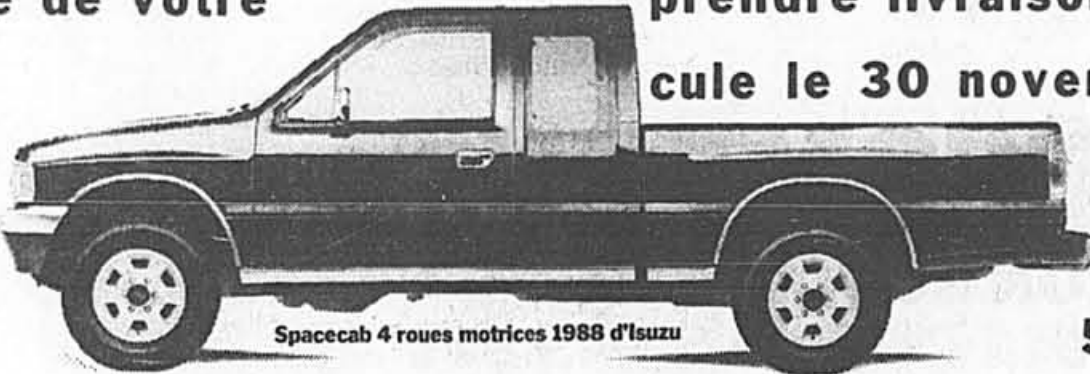
Optima LS 4 portes 1988 conçue par Opel



Trooper II LS 4 roues motrices 1988 d'Isuzu



I-Mark RS Turbo 1988 d'Isuzu



Spacecab 4 roues motrices 1988 d'Isuzu

Et ce n'est pas tout! Grâce aux importantes remises qui sont accordées par GM, les concessionnaires Passeport sont en mesure de vous proposer votre véhicule 1988 neuf à un prix absolument irrésistible.

Valeur de reprise supérieure, prix de détail inférieur... c'est le temps d'en profiter pleinement car vous devez prendre livraison de votre véhicule le 30 novembre 1988 au plus tard.

La prime de 500 \$ et les remises... une offre à ne pas manquer.

Pour plus de détails, appelez sans frais le 1 800 263-1999.



Élections scolaires en Ontario: le recensement des francophones fait problème

Presse Canadienne
TORONTO

■ Un avocat du gouvernement provincial a prédit les pires calamités, hier, si la Cour d'appel de l'Ontario maintient le jugement de la Cour suprême de la province, qui a statué que les électeurs francophones ont été mal recensés en vue de l'élection du 14 novembre.

A cette date, les Ontariens doivent aller aux urnes pour choisir des conseillers municipaux et des commissaires scolaires.

Au cours de la première journée d'audiences du plus haut tribunal de la province, Me Larry Taman a signalé qu'il faudrait une nouvelle liste électorale, de nouveaux bulletins de vote et une redistribution des districts électoraux, si la Cour d'appel désapprouvait la nouvelle méthode de recenser les électeurs francophones.

Certains candidats, a noté Me Taman, vont se trouver dans de nouvelles circonscriptions, alors qu'ils ont déjà dépensé presque tous leurs fonds de campagne électorale.

«Cela ne peut fonctionner, il ne reste pas suffisamment de temps», a soutenu l'avocat du gouvernement ontarien.

Il a demandé au tribunal de permettre que l'élection se déroule selon la nouvelle loi, laissant à une procédure judiciaire séparée le soin de déterminer la constitutionnalité de cette loi.

Si la province est obligée de se soumettre au jugement de la Cour suprême de l'Ontario, a-t-il dit, il devra y avoir une élection séparée pour les commissaires scolaires.

Une élection séparée, a fait voir à son tour l'Association des commissions scolaires des écoles publiques de l'Ontario, coûterait des millions de dollars.

Un représentant de l'association, M. John Adams, a précisé qu'il en coûterait \$9 millions pour recenser les électeurs une

deuxième fois, de sorte que le coût de l'élection varierait entre \$50 000 et \$75 000 par commissaire scolaire.

Le 17 octobre dernier, la Cour suprême de l'Ontario a ordonné à la province de cesser de déterminer le nombre de commissaires francophones selon la population francophone de chaque district scolaire.

Selon le tribunal, des dizaines de milliers de francophones ont été inscrits comme électeurs anglophones avec cette méthode. La province, a décidé le juge, devra retourner à son ancien système, basé sur le nombre d'étudiants de langue française.

Me Paul Rouleau, avocat de l'Association des commissions scolaires de langue française de l'Ontario, doit présenter son point de vue aujourd'hui à la Cour d'appel.

Les employés en grève de l'Union des artistes manifestent pacifiquement

BRUNO BISSON

■ Les permanents syndiqués de l'Union des artistes, en grève depuis le 11 octobre dernier, ont manifesté pacifiquement devant l'hôtel du centre-ville de Montréal où se tenait, hier soir, l'assemblée générale de l'union.

Les deux parties doivent reprendre les négociations demain. Il s'agit d'une première rencontre depuis le déclenchement de la grève. Leurs positions respectives ne semblent pas avoir évolué depuis trois semaines et le syndicat des 25 employés a demandé l'intervention d'un conciliateur.

Devant la porte de l'hôtel où manifestaient une quinzaine d'entre eux, le porte-parole du syndicat affilié à la CSD, M. Alain Dufault, a estimé que les dirigeants de l'Union des artistes ne négocient pas de bonne foi.

«Le déclenchement de la grève n'est pas relié directement à la négociation, a dit M.

Dufault. Nous ne sentions aucune volonté réelle de négocier de la part de la direction et le climat de travail devenait de plus en plus empoisonné depuis un moment.» Il semble que les relations entre les parties se soient gâtées depuis que les employés ont changé d'affiliation syndicale, le 28 janvier dernier. Autrefois membre de la FTQ, leur syndicat a changé d'allégeance pour rejoindre les rangs de la CSD.

Quelques jours plus tard, le vice-président du syndicat, M. Daniel Vigneault, était congédié. Le syndicat a accusé la direction de l'UDA de l'avoir remercié pour activités syndicales. M. Vigneault a été réembauché après entente entre les deux parties, deux mois plus tard. Par ailleurs, M. Dufault affirme avoir fait, lui aussi, l'objet d'avis disciplinaire, en avril.

L'Union des artistes, elle-même syndicat reconnu représentant les interprètes de la scène, de la télévision et de la chanson, est affiliée à la FTQ. Le trésorier de l'UDA, M. Gilles-Philippe Delorme, n'a pas nié hier

que le changement d'affiliation du syndicat des employés n'a pas plu à la direction.

«C'est vrai que nous avons congédié Daniel Vigneault mais pas pour ses activités syndicales, et c'est vrai que lorsque les employés ont souhaité se désaffilier de la FTQ, nous leur avons demandé de former un syndicat autonome comme l'ont fait des permanents de la CSN. Nous trouvons qu'ils se placent dans une drôle de situation», a déclaré le trésorier.

D'autant plus, a-t-il ajouté, que le syndicat revendique deux des vingt-et-un postes du conseil d'administration de l'union. «C'est une forme de co-gestion que nous n'acceptons pas, a déclaré M. Delorme. L'union appartient à ses membres et est dirigée par un conseil d'administration. Il n'est pas question qu'on laisse ses employés prendre les décisions à leur place.»

Enfin, pour ce qui est de la question salariale, M. Delorme trouve exagérés les reclassements salariaux demandés qui, selon lui, feraient grimper les salaires de 18 à 30 p. cent.

LA CARTE AÉROPLAN EST TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR OBTENIR...

288 meurtres en 305 jours à Washington: un record

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Washington, la capitale fédérale des États-Unis, a battu hier, au bout de 10 mois seulement, son précédent record annuel de meurtres: 288 personnes y ont été assassinées depuis le début de l'année, pour la plupart victimes d'une violente «guerre de la drogue».

Un homme d'origine hispanique poignardé dimanche pour une raison encore inconnue est mort hier de ses blessures. Cet assassinat a fait dépasser le précédent record de 287 meurtres établi en 1969.

Soixante pour cent des meurtres commis en 1988 sont liés à la drogue, contre seulement 33 pour cent il y a deux ans, selon la police de Washington.

Ces dernières années, des gangs jamaïcains, les «posses», sont arrivés à Washington pour tenter de prendre le contrôle du marché des stupéfiants, notamment du crack, dérivé très puissant de la cocaïne, ainsi qu'une nouvelle drogue, le «beaming». Cette «guerre» se limite pourtant à certains quartiers où les meurtres prennent souvent la forme de véritables exécutions, balles dans la tête.

Face aux armes automatiques des trafiquants, les forces de l'ordre, dont le nombre a diminué de 5 100 en 1977 à 3 800 cette année en raison de contraintes budgétaires, sont dépassées en puissance de feu, ne disposant que de revolvers calibre 38.

À partir de maintenant et jusqu'au 28 février 1989, quadruplez votre millage Aéroplan de base en voyageant par Air Canada sur les trajets suivants:

- Tous les vols directs ou sans escale entre Montréal/Ottawa/Toronto et Winnipeg/Calgary/Edmonton/Vancouver

- Tous les vols réguliers entre le Canada et la Grande-Bretagne

Effectuez un vol aller-retour de Montréal à Vancouver et voyez vos milles Aéroplan s'accumuler!

Millage de base (4 572)	
multiplié par 4	18 288
PLUS boni de 35% du millage de base (4 572)	
en classe Affaires	1 600
Millage Aéroplan TOTAL	19 888

Un autre exemple? Un vol Montréal-Londres aller-retour en classe Affaires vous vaudra pas moins de 28 196 milles!

De plus... votre millage Aéroplan est automatiquement doublé après le 28 février!

En profitant au moins une fois de notre offre "4 fois plus de milles" vous vous assurez de doubler votre millage de base sur tout trajet ci-haut mentionné que vous emprunterez entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 1989.

Le nouvel Aéroplan vous récompense encore plus qu'avant!

Le programme Aéroplan vous faisait déjà bénéficier d'un plus grand choix de transporteurs aériens, d'agences de location de voitures et d'hôtels partenaires que tout autre programme du genre au pays. Avec l'addition récente des grossistes en forfaits-vacances Air Canada Touram et Sunquest, Aéroplan devient encore plus alléchant pour tous ses membres!

Réservez dès maintenant! Toutes les cartes de crédit principales sont acceptées, y inclus, bien sûr, enRoute, LA carte des voyageurs d'affaires. Nous acceptons même l'argent comptant! Mais hâtez-vous: 4 fois le millage de base, il ne faut pas manquer ça!

DRF 13070

AÉROPLAN

FOIS PLUS DE MILLES


Air Canada

TIMKEN

CIE GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.

Montréal: 744-2721 ou 326-0471
Laval: 668-5330
Rive-Sud: 670-2550

GRANDE VENTE DE CHARITÉ
MARCHANDISE NEUVE
POUR TOUTE LA FAMILLE

TISSUS

DIMANCHE 30 OCTOBRE
LUNDI 31 OCTOBRE
MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 1988
9 h 30 à 18 h

5855, rue Lavoie, angle Bourret

Entrée libre

Nous n'ouvrons pas les portes samedi soir

Broadbent propose une taxe sur la spéculation et des taux d'intérêt moins élevés

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
TORONTO

■ Le chef néo-démocrate Ed Broadbent a annoncé hier qu'il aiderait les Canadiens à se loger à un coût raisonnable en augmentant le nombre de logements disponibles, en établissant une taxe sur la spéculation et en baissant les taux d'intérêt.

Par contre, il n'est pas question d'aider financièrement les ménages qui veulent acquérir leur première maison et ceux qui dépendent plus de 30 p. cent de leurs revenus au chapitre du logement, comme l'a promis le chef libéral John Turner au tout début de la

campagne électorale avec un système de crédits d'impôt.

M. Broadbent a affirmé que la crise du logement, qui frappe plus particulièrement la région de Toronto, était due au coût élevé des terrains et au nombre insuffisant de logements disponibles. La meilleure façon de régler ce problème est de faire baisser les taux d'intérêt et d'augmenter le stock de logements, a-t-il soutenu.

Le chef néo-démocrate a expliqué que son gouvernement exposerait au Gouverneur de la Banque du Canada sa préférence pour une politique de taux d'intérêt moins élevés.

«Si le Gouverneur refuse de

baissier les taux d'intérêt, il pourra se chercher un autre emploi», a déclaré M. Broadbent hier à Toronto, au cours d'une conférence de presse.

Il a ajouté qu'un gouvernement néo-démocrate augmenterait l'aide fédérale aux logements à but non-lucratif et aux logements coopératifs, de façon à ce que le nombre de mises en chantier de ce type de logement passe de 20 000 à 50 000 par année.

Le nombre d'unités spécialement conçues pour les handicapés passerait de 1 000 à 5 000 par an. Ces deux mesures coûteraient \$325 millions, alors qu'une somme additionnelle de \$20 millions serait consacrée à l'achat de terrains pour la construction de coopératives. Un autre \$10 millions viendrait aider les organisations qui procurent des logements aux sans-abris.

Un gouvernement néo-démocrate éliminera l'exemption à vie de \$100 000 sur les gains en capital, parce que cette exemption encourage la spéculation dans le domaine de l'immobilier, a poursuivi M. Broadbent. Les gains provenant de la vente de la résidence principale continueraient cependant à être exemptés.

Enfin, M. Broadbent a annoncé que son gouvernement vendrait les terres de la Couronne en surplus afin de permettre la cons-

truction de nouveaux logements, dont la moitié au moins seraient accessibles aux familles à faible et à moyen revenu.

Il a expliqué que son gouvernement financerait ce programme de \$385 millions par an en faisant disparaître l'exemption des gains en capital des sociétés. Cette mesure devrait rapporter \$275 millions par année.

Invité, par ailleurs, à réagir au sondage Gallup publié hier dans La Presse, qui confirmait la troisième position du NPD, M. Broadbent s'est contenté de rappeler qu'il ne changerait pas sa stratégie de campagne.

Les gens âgés réclament le droit à l'assurance-chômage auprès des trois chefs

Presse Canadienne

■ Les personnes de 65 ans et plus demandent aux chefs des trois principaux partis fédéraux de s'engager à légiférer pour qu'elles aient le même droit à l'assurance-chômage que tous les autres travailleurs.

Le Mouvement Action-chômage (MAC), qui reçoit l'appui des grandes centrales syndicales et de regroupements de personnes âgées, a envoyé une lettre aux trois leaders politiques, dans l'espoir d'obtenir une réponse à ses demandes avant le 14 novembre.

Cette lettre s'inscrit dans la foulée d'un jugement rendu par la Cour fédérale d'appel en septembre déclarant discriminatoire une disposition de la loi sur l'assurance-chômage selon laquelle les personnes de 65 ans n'ont pas droit à un régime complet d'assurance-chômage.

La Cour a statué que cette clause est contraire au droit à l'égalité fondé sur l'âge garanti par l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés. Le juge a alors accordé à Mme Marcelle Tétreault-Gadoury, une travailleuse de 68 ans, les prestations qu'on lui refusait en raison de son âge.

Le MAC demande donc à MM. Brian Mulroney, John Turner et Ed Broadbent de s'engager à ne pas interjeter appel du jugement, à abroger les articles de la loi sur l'assurance-chômage discriminatoires envers les personnes de 65 ans et plus, ainsi qu'à verser rétroactivement au 17 avril 1985 (date de l'entrée en vigueur de

l'article 15 de la Charte) les prestations à ceux qui auraient dû normalement en bénéficier.

Dans sa lettre, l'organisme déplore que la loi soit demeurée intacte malgré le jugement de la Cour fédérale d'appel et craint qu'Ottawa ne décide de soumettre cette cause à la Cour suprême, provoquant ainsi des délais supplémentaires.

«Ce n'est que dans la mesure où chaque prestataire le demande après de nombreuses démarches, qu'il est possible de retirer sa pleine période de prestations. Et si le gouvernement va en appel à la Cour suprême du Canada, histoire de gagner du temps, plusieurs risquent de ne jamais percevoir leurs prestations... du moins de leur vivant», écrit le MAC.

Parmi les autres organismes qui appuient ces demandes, il y a l'Association québécoise de défense des droits des retraités (AQDR) et les trois grandes centrales syndicales (CSN-CEQ-FTQ).

Le chef du NPD dévoile une politique de logement «à coûts raisonnables»

Vous cesserez de fumer le 30 nov...

...si vous devenez membre de Smokenders maintenant et suivez notre efficace programme.

OUI, vous cesserez de fumer dans quelques semaines. Calmement, confortablement et pour toujours. Peu importe depuis quand vous fumez ou quelle quantité ou combien de fois vous avez tenté de cesser... maintenant vous pouvez arrêter de fumer. Le programme Smokenders a déjà aidé 500,000 personnes. Et ça va marcher pour vous.

Même si vous n'êtes pas résolu à cesser de fumer... apportez vos cigarettes et venez à la réunion. Considérez qu'il n'en coûte rien de vous renseigner sur le programme Smokenders. Si vous avez suffisamment de volonté pour assister à une réunion, vous avez assez de volonté pour cesser de fumer en quatre semaines.

Il ne s'agit pas d'une promesse mais d'un fait.

Cette semaine seulement! Réunions d'introduction gratuites. **Lundi, mardi, mercredi et jeudi (le 31 oct., le 1, 2 et 3 nov.) à 19 h 30.** Choisissez le jour et l'endroit qui vous conviennent le mieux.

LAVAL

Le Sheraton Laval
2440 Aut. des Laurentides
(adj. Le Carrefour Laval)

MONTREAL EST

Auberge Wandlyn
7200 rue Sherbrooke E.
(en face Place Versailles)

BROSSARD

Hôtel le Boulevard
6680 Taschereau
(adj. Mail Champlain)

SMOKENDERS

SMOKENDERS - Montreal
5220, Chemin Queen Mary, suite 7

Renseignements pour
les entreprises - 488-3737

UNE OFFRE EN OR QUI DONNE BONNE MINE



33% de rabais sur complets habillés Christopher Rand

Complets taillés selon nos critères en 100% laine dans les dernières nouveautés de la mode automnale; rayures, petits carreaux et textures en vogue. Modèles traditionnels et contemporains dans les tons de gris, bleu moyen, fusain et marine. Tailles 38 à 46 pour la plupart des carrures. Prix cour. 265\$

SOLDE 177,55

Prix en vigueur jusqu'au 12 novembre 1988

VESTONS SPORT EN TWEED HARRIS

Vestons en 100% laine coupés selon nos exigences pour un ajustement parfait et entièrement doublés en serge de haute qualité. Choix de modèles traditionnels, à chevrons, rayures, prince-de-galles ou motifs à la mode. Coupe droite. Gris, bleu, marine, fusain et marron. Tailles 38 à 46 pour la plupart des carrures.

99,99

301 302 COMPLETS POUR HOMMES

Simpson

LE MAGASIN TOUT TROUVÉ POUR NOËL

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près chez vous: Centre-ville 264-4231 • Pointe-Claire 697-4870 • LaSalle 353-3300 • Le Carrefour Laval 687-1540 • Les Promenades St-Basile 461-2211 Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au vendredi - 9h30 à 18h, samedi - 9h30 à 17h, dimanche - 11h à 17h. Heures d'ouverture des succursales: Du lundi au vendredi - 9h30 à 18h, samedi - 9h30 à 17h, dimanche - 11h à 17h.

LA GARANTIE SIMPSON: SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS • UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT SIMPSON, LA BAIE, VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS OU PAYEZ COMPTANT

Le bridge

Le jeu de la carte

ANDRÉ TRUELLE

■ Il n'est pas tout de se rendre au bon contrat final. Encore faut-il savoir manier les cartes. C'est la leçon d'aujourd'hui.

Donneur: Sud			
Vulnérabilité: tous			
Nord			
♠ D V 9 2			
♥ R 9 4			
♦ R V 9 6 5			
♣ 5			
Ouest		Est	
♠ 6 5 4 3		♠ 7	
♥ D 10 7 6 3 2		♥ V 8	
♦ 7		♦ D 10 8 4 3	
♣ A 9		♣ 10 8 7 6 3	
Sud			
♠ A R 10 8			
♥ A 5			
♦ A 2			
♣ R D V 4 2			

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
2 Tr	pas	2 K	pas
2 Pi	pas	3 Pi	pas
4 SA	pas	5 Tr	pas
6 Pi	pas	pas	pas

Entame: 6 de Pi

Le déclarant gagne l'entame dans sa main et joue le Roi de Tr. Ouest prend de l'As et revient Pi vers le 10 du déclarant. Ce dernier joue un petit Tr vers le mort et coupe. Retour petit Co vers son As, petit Tr vers le mort sur lequel Ouest se défait de son unique K. Coupe du mort, retour K vers l'As, mais Ouest coupe. Moins un.

Sud avait établi un bon plan de jeu. Mais il a mal encaissé ses As rouges. Il doit d'abord revenir par le K dans sa main, puis par l'As de Co. Aller chercher les derniers atouts puis défilier ses Tr gagnants et encaisser les Rois rouges du mort pour ses 11e et 12e levées. Bon plan de jeu, mais mauvaise façon de manipuler les cartes. Car les chances de coupe à K (sept cartes dans le camp du déclarant) sont plus élevées que celles d'une coupe à Co.